



LE CHEF DE LA DIPLOMATIE TUNISIENNE, NABIL AMMAR :

« Notre relation avec l'Algérie est stratégique »

P.3



XAVIER DRIENCOURT APPELLE À «AGIR VITE» CONTRE L'ACCORD FRANCO-ALGÉRIEN DE 1968 SUR LE RÉGIME D'ENTRÉE ET DE SÉJOUR

Qu'est-ce qui fait courir l'ancien ambassadeur de France à Alger?

Pages 2 et 3

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION DIMANCHE 28 MAI 2023 // N°566 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI



FINALE DE LA COUPE DE LA CONFÉDÉRATION
L'USMA « prête à relever le défi »

Lire en page 11

LES « PÈRES FONDATEURS » DE L'UNION AFRICAINE PORTAIENT LES ASPIRATIONS DES PEUPLES DU CONTINENT
IL Y A 60 ANS, L'AFRIQUE RÊVAIT D'UNITÉ

Lire en page 3



CULTURE

EL ANKA - TOUMI,
LA NAISSANCE D'UNE
COLLABORATION
ARTISTIQUE DE HAUT VOL

Jonction d'un duo de virtuoses pour créer une œuvre artistique qui défie le temps

Lire en page 12



ELLE EST PRÉSENTE DANS PLUSIEURS SECTEURS

La Chine, un investisseur de premier plan en Algérie

P.6



LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT TOURNE DÉFINITIVEMENT LE DOS AU PROJET MAROCAIN

Le Gazoduc transsaharien est « un projet viable, soutenable et rentable »

P.3

22 ANS APRÈS AVOIR QUITTÉ DAMAS

Kamel Bouchama de retour à l'ambassade d'Algérie en Syrie

P.2

ELLE SE DOTE D'UN TROISIÈME HÉLIPORT DESTINÉ À LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORÊT

Bouira se prête à la manœuvre

P.16



LUTTE CONTRE LA DROGUE EN MILIEU SCOLAIRE

La sensibilisation et la prévention, deux outils bien utiles

P.16



XAVIER DRIENCOURT REVIENT À LA CHARGE CONTRE L'ALGÉRIE QU'EST-CE QUI FAIT COURIR L'ANCIEN AMBASSADEUR FRANÇAIS À ALGER?

Programmé comme un métronome, l'ancien ambassadeur de France à Alger, Xavier Driencourt, ne perd pas une occasion pour égratigner l'Algérie. De quotidien en quotidien et de revue en revue, tous les supports médiatiques sont bons pour « dénoncer » Alger, mettre en garde la France contre l'Algérie, faire du Nostradamus et s'afficher même apprenti Nostradamus dans l'hécatombe franco-algérienne qu'il prévoit depuis de nombreux mois. Au point d'éveiller les soupçons sur son sujet, tant à Alger qu'à l'Elysée. Sauf s'il fait l'éclaircisseur pour Macron, et là, ce serait une question d'éthique politique franco-française. En octobre 2008, Xavier Driencourt a été nommé Ambassadeur, Haut



Représentant de la République française à Alger, poste qu'il a occupé jusqu'en 2012. De nouveau, en avril 2017, Xavier Driencourt est nommé Représentant de la République française à Alger, poste qu'il a occupé jusqu'en 2020. Se présentant comme un connaisseur avisé de l'Algérie (ce que les faits ne confirment pas, loin s'en faut), il publie en 2022 un ouvrage consacré à cette ambassade, « L'énigme

algérienne : Chroniques d'une ambassade à Alger », et signe plusieurs articles dont notamment celui de janvier 2023 sur « Le Figaro » où il se montre plein d'hostilité et d'animosité sur l'Algérie. Jamais à court de munitions, il y a trois jours, il revient à la charge et publie une note exclusive pour La Fondapol pour l'innovation politique intitulée : « Politique migratoire : que faire de l'accord franco-algérien de 1968 ? » (lire p. 3).

22 ANS APRÈS AVOIR QUITTÉ DAMAS

KAMEL BOUCHAMA DE RETOUR À L'AMBASSADE D'ALGÉRIE EN SYRIE

Le gouvernement syrien a donné son agrément à la nomination de Kamel Bouchama, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République arabe syrienne, a indiqué jeudi dernier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Membre du tiers prési-

dentiel au Sénat depuis mars 2022, Kamel Bouchama a déjà occupé, faut-il le rappeler, le poste d'ambassadeur d'Algérie en Syrie en 2001. L'histoire retiendra que c'était lui qui a pu convaincre les autorités syriennes et rapatrier des documents et des objets personnels appartenant à l'Emir Abdelkader, qui avait terminé sa vie à Damas.

Bouchama a également été ministre de la Jeunesse et des Sports (1984-1988) et auteur d'un livre sur l'Emir Abdelkader intitulé « L'Emir Abdelkader et les siens. L'ultime étape au Levant », paru aux éditions ENAG, ainsi que sur des thèmes de culture et d'histoire politique de l'Algérie, et sa biographie de Kaïd Ahmed fait autorité.

LA SETRAM POINTÉE DU DOIGT

Climatisation défectueuse, blattes circulant le soir sur les parois des fenêtres, arrêts intempestifs, pannes techniques récurrentes, et on en passe et des meilleures. La Setram n'affiche pas une bonne santé, loin s'en faut. Si

pour l'aspect extérieur des quais, beaucoup laisse à désirer, et là c'est la mission des communes, puisque en vertu d'une récente convention, ce sont les APC qui sont chargées du nettoyage sur les quais et les alentours des quais, pour l'in-

térieur des rames, le fardeau incombe totalement à la Setram. Si les dysfonctionnements s'accumulent, il serait à la fois difficile et complexe d'y remédier. Alors autant commencer dès maintenant à procéder à ce qui doit être fait.

MALADIES GÉNÉTIQUES NEUROMUSCULAIRES

LES MARIAGES CONSANGUINS CONTRINDIQUÉS

Les mariages consanguins, à l'origine de nombre de pathologies génétiques neuromusculaires, sont déconseillés afin d'éviter que celles-ci ne se transmettent aux descendants. Les mariages consanguins sont contraindiqués et à éviter, en cas d'existence de maladies génétiques neuromusculaires au sein de la famille. En Algérie, nombre de pathologies du système

neuromusculaire, acquises ou génétiques, sont dues au taux important des mariages consanguins". Parmi les maladies génétiques, les myopathies, notamment la plus connue d'entre elles, la myopathie de Duchenne, caractérisée par une dégénérescence progressive de l'ensemble des muscles de l'organisme et considérée comme étant une maladie héréditaire rare.

DES PLUIES ORAGEUSES ATTEIGNANT 50 MM SUR 16 WILAYAS

Des averses de pluie, parfois orageuses et accompagnées localement de chutes de grêle, affecteront encore dimanche, plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Placé au niveau de vigilance "Orange", le BMS concerne les wilayas de Aïn Defla, Chlef, Tipaza, Alger, Boumerdès, Tiaret, Tissemsilt, Médéa, Blida et Djelfa, et ce, durant sa validité qui s'étale du samedi à 18h00 au dimanche à 15h00. Les quantités de pluie attendues dans ces wilayas

sont estimées entre 20 et 40 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm, précise la même source. Les wilayas de Bouira, Tizi-Ouzou, M'Sila, Bordj Bou Areridj, Sétif, Béjaïa et de Jijel sont également concernées par les pluies, dont les quantités attendues sont estimées entre 20 et 40 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm, et ce, dans la journée du dimanche de 03h00 à 18h00 au moins, ajoute le bulletin, selon lequel des "rafales de vent sous orages" sont également prévues

NOAM CHOMSKY : LES DANGERS DE L'OTAN ET LA PERSPECTIVE D'UN MONDE POST-CAPITALISME

Dans un entretien avec The Breach, l'universitaire évoque l'impérialisme canadien, les dangers que représente l'OTAN et la construction d'un avenir meilleur. Connue pour son analyse lucide des questions les plus pressantes auxquelles l'humanité est confrontée, Noam Chomsky est l'un des intellectuels les plus influents au monde. Bien qu'il n'apparaisse pas très souvent dans les médias actuellement, plusieurs de ses livres ont figuré en tête des best-sellers. Fin mars, Chomsky s'est entretenu avec l'éditeur de The Breach, média canadien, Chomsky n'a pas manqué de s'attaquer aux médias canadiens et au « criminel de guerre »

qu'était l'ancien premier ministre. Après s'être attaqué à l'Otan, outil de va-t-en guerre, son analyse de l'Europe laisse bouche bée par sa lucidité : il dit que la question s'est longtemps posée - tout au long de la guerre froide - « de savoir si l'Europe devait devenir une force indépendante dans les affaires mondiales, ayant des interactions avec l'Est, ou si elle devait rester dans le giron de Washington sous l'égide de l'OTAN. Poutine a résolu le problème. Il a offert aux États-Unis leur plus beau cadeau sur un plateau d'argent, à savoir l'Europe. L'Europe en souffre. Elle est en déclin - elle pourrait même se désindustrialiser ».

UN PASSAGER OUVRE L'ISSUE DE SECOURS D'UN AVION EN PLEIN VOL

Le passager d'un vol d'Asiana Airlines qui avait ouvert vendredi une issue de secours en pleine phase d'atterrissage a dit à la police sud-coréenne avoir senti qu'il "étouffait" et avoir voulu sortir "vite" de l'appareil, a-t-il affirmé ce samedi. L'appareil était encore à

environ 200 mètres du sol quand le passager, dont l'identité n'a pas été communiquée, a ouvert l'issue de secours près de laquelle il était assis. L'individu, interpellé par la police de Daegu pour être interrogé, a expliqué aux agents s'être trouvé "dans un

état de stress après avoir perdu récemment son emploi", a expliqué un enquêteur de Daegu. "Il a trouvé que le vol durait plus longtemps qu'il n'aurait dû et a senti qu'il étouffait à l'intérieur de la cabine", selon les forces de l'ordre. "Il voulait sortir vite".

LE FBI DÉVOILE DES MENACES CONTRE LA REINE ELIZABETH II LORS DE VOYAGES AUX ÉTATS-UNIS

Ces archives publiées sur Internet révèlent des menaces et un potentiel projet de tuer la souveraine entre les années 1980 et 1990.

Des archives publiées récemment par le FBI relatives à plusieurs visites officielles de la reine Elizabeth II aux États-Unis dans les années 1980 et 1990 révèlent des menaces et un potentiel projet de tuer la souveraine.

Parmi ces documents, publiés sur le site internet du FBI, une note concerne notamment le voyage effectué par Elizabeth II et son époux le prince Philip sur la côte

ouest des États-Unis en 1983. Menaces de l'IRA. Selon un renseignement obtenu par la police de San Francisco via une source proche des milieux nationalistes irlandais, un homme qui affirmait que «sa fille avait été tuée en Irlande du Nord par une balle en caoutchouc», a émis le projet «de nuire à la reine Elizabeth».

Il le ferait «soit en faisant tomber un objet du Golden Gate Bridge sur le yacht royal Britannia lorsque celui-ci passerait dessous, soit en tentant de tuer la reine lors de sa visite au Parc National de Yosemite».

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances

NOURDINE BRAHMI

Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
S'ADRESSER À L'AGENCE
NATIONALE DE
COMMUNICATION D'ÉDITION
ET DE LA PUBLICITÉ ANEP

Alger : 1, avenue Pasteur

Tel : (021) 71.16.64 -

(021)73.71.28

Fax : (021) 73.95.59 -

(021)73.99.19

Mail :

agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

IL APPELLE À «AGIR VITE» CONTRE L'ACCORD FRANCO-ALGÉRIEN DE 1968 SUR LE RÉGIME D'ENTRÉE ET DE SÉJOUR

Xavier Driencourt, «multirécidiviste»

Réagissant contre les «fondamentaux» de la politique algéro-française, l'ancien ambassadeur de France en Algérie pendant sept ans, sous les quinquennats de Nicolas Sarkozy et d'Emmanuel Macron, Xavier Driencourt, a rédigé une note, à la demande de la Fondapol, think tank dirigé par Dominique Reynié, sur un pan méconnu du régime d'entrée et de séjour des étrangers en France : celui de l'accord franco-algérien de 1968.



A lors que le gouvernement Borne remet sur les rails son projet de loi sur l'immigration et l'intégration, l'ainé ex-diplomate pointe le curseur sur ce régime particulier qui, selon lui, entrave toute possibilité de réforme en France.

Pression sur Macron, «double jeu» commandité par l'Elysée, résistance à la politique officielle ou autre menées dont nous connaissons les objectifs plus tard, tout cela est du domaine du vraisemblable.

L'ancien ambassadeur de France à Alger de 2008 à 2012 et de 2017 à 2020 récidive à quelques semaines de la visite officielle du président algérien Tebboune en France, programmée en juin prochain.

Selon Driencourt, cet accord, signé à une époque où la France recherchait une main-d'œuvre francophone, octroie aux Algériens résidant en

France un statut exceptionnel et des avantages qui entravent toute possibilité de réforme, alors que le gouvernement français prévoit un projet de loi sur l'immigration et l'intégration, la question de l'accord franco-algérien semble être un enjeu majeur pour l'opposition. L'accord franco-algérien de 1968 définit les conditions de circulation, de séjour et de travail des Algériens en France. Il octroie à l'Algérie un statut dérogatoire au droit commun français, relevant du droit international et bénéficiant donc d'une autorité supérieure à la loi française. Cet accord a été révisé à plusieurs reprises, mais les principes fondamentaux qui le caractérisent ont toujours été maintenus. Cependant, cette situation crée une brèche importante dans l'ordre juridique français, prétend Driencourt, d'autant plus que les Algériens constituent

la première nationalité étrangère en France. L'accord de 1968 «prive le législateur et le gouvernement français de la possibilité d'agir significativement sur les flux migratoires en provenance d'Algérie», dénonce le diplomate. Pour lui, «la question de l'accord franco-algérien est d'autant plus préoccupante que les mesures prévues dans le projet de loi sur l'immigration et l'intégration ne s'appliqueraient pas aux Algériens». De ce fait, «cela réduirait considérablement les chances d'atteindre les objectifs fixés par le gouvernement en matière de contrôle de l'immigration», ajoute Driencourt, qui considère comme étant «essentiel» le fait de remettre en question ce dispositif. Pour Driencourt, et c'est écrit dans la note officielle publiée par certains grands médias français et consultée par L'Express, «le fait d'excepter

l'accord franco-algérien de 1968 de la discussion d'un texte ambitionnant de «contrôler l'immigration» est paradoxal, sinon contradictoire, dans la mesure où une très grande partie des étrangers arrivant aujourd'hui en France, par la voie du regroupement familial ou simplement avec un visa de tourisme, viennent d'Algérie. Exclure d'un projet de loi en matière d'immigration le cas des ressortissants algériens, comme ce fut fait lors des lois dites Sarkozy ou Collomb, réduirait à presque rien les chances d'atteindre les objectifs fixés».

De ce fait, dit-il, «il reviendrait à la France - qui prendrait, par hypothèse, l'initiative de la dénonciation - de démontrer qu'elle est fondée à dénoncer l'accord du 27 décembre 1968 en excipant soit de l'intention des parties, soit de la nature du traité. De ce point de vue, les juristes considèrent en général que l'accord de 1968 relève des traités qui n'ont pas vocation à être perpétuels et qui peuvent donc être dénoncés». Au-delà du contenu de la note, c'est le forçage même de Driencourt qui interpelle. Livre, note, articles de presse, entretiens vidéos, tout l'arsenal médiatique est mis à contribution. Les menées dont il se fait la pièce d'artillerie ne trompent ni sur leurs objectifs ni encore moins sur leurs bénéficiaires dans cette bataille médiatique... à sens unique.

Fayçal Oukaci

LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT TOURNE DÉFINITIVEMENT LE DOS AU PROJET MAROCAIN

Le Gazoduc transsaharien est un projet viable, soutenable et rentable

A l'heure où la guerre en Ukraine risque de laisser toute l'Europe sur le carreau, l'alimentation en énergie est devenue le souci principal des pays européens. Pour se passer du gaz et du pétrole russes, l'Union européenne se tourne vers l'Afrique, et c'est une bonne chose, serions-nous tentés de dire. Tant il est vrai que cette éventualité donne aux Africains l'occasion de se hisser à un meilleur niveau politique et civilisationnel que leurs anciens colonisateurs. Pour cela, deux projets coexistaient : le projet algérien et celui du Maroc. Le projet algérien était le premier sur le terrain, car il date de 2002. Pour le parasiter, le Maroc a fait sortir le sien, en 2016, en le présentant comme étant le gazoduc offshore le plus long du monde, avec quelque 5 000 kilomètres.

Le bailleur africain, la BAD, n'a pas hésité à choir son camp : ce sera celui de l'Algérie. En effet, le président de la BAD, Akinwumi Adesina, a annoncé l'appui de son puissant groupe au projet du Gazoduc transsaharien (TSGP) qui fait la jonction entre le Nigeria et l'Europe en passant par l'Algérie. Adesina est d'avis

que «ce gazoduc est très important, c'est un investissement que nous soutenons et que l'Union africaine soutient»...

«Je salue les efforts de l'Algérie pour soutenir les pays africains à revenus très bas. Je salue aussi l'engagement de l'État algérien pour sa contribution à la reconstitution du Fonds africain de développement, avec 10 millions de dollars, soit une contribution très importante, qui fait de l'Algérie l'un des plus importants contributeurs africains dans ce fonds», a ajouté le patron de la BAD.

«L'Algérie est un pays très important pour la BAD, c'est l'un des actionnaires qui ont répondu présent dès la création de la Banque (...). L'Algérie soutient tout ce qui concerne l'Afrique et tout ce qui concerne l'intégration régionale, surtout en ce qui concerne les infrastructures. Il y a aussi le secteur pharmaceutique où l'Algérie fait beaucoup de progrès dont l'Afrique peut tirer profit», a dit par ailleurs Adesina, cité par le journal électronique tunisienumerique.com, dans son édition du 23 mai.

Alors que le Maroc se noie dans des considérations irréalisables - et pour

tout dire «irréalistes - avec un passage hasardeux, voire improbable sur dix pays, dont le Sahara occidental, considéré comme un territoire en guerre par l'Afrique, des financements onéreux et des défis politiques, économiques et géographiques quasi insurmontables, le projet d'Alger a l'avantage d'être clair, fonctionnel et avantageux, surtout aux Africains. Les études techniques de cette installation à dimension continentale, qui va du Nigeria à l'Europe, via le Niger et l'Algérie, sont très avancées, les coûts fixés, les travaux presque engagés. De plus, l'Algérie assure que «le projet africain profitera aux pays qu'il traverse et même aux pays voisins».

Il y a deux jours, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, est encore revenu sur le sujet, en affirmant que le Gazoduc transsaharien (TSGP), qui devrait relier le Nigeria à l'Europe en passant par l'Algérie, «est un projet viable économiquement, soutenable, et rentable. Les sources de son financement ne peuvent être que bancaires essentiellement, et on n'exclut pas que la BAD y participe».

I.M.Amine

LE 25 MAI 1963, LES «PÈRES FONDATEURS» DE L'UNION AFRICAINE ÉTAIENT EN CONCLAVE

IL Y A 60 ANS, L'AFRIQUE RÉVAIT D'UNITÉ



En 2002, l'Union africaine, créée en 2000 à Durban en Afrique du Sud, remplace l'Organisation de l'unité africaine. Et si aujourd'hui, les réunions de l'Union africaine passent pour des sessions ordinaires, il a fallu beaucoup de sueur et de douleur pour en arriver là. Les «pères fondateurs» du Panafricanisme étaient des révolutionnaires, des chefs, des guérilleros. Au lendemain des indépendances africaines, le mot d'ordre était au non-alignement, à l'émancipation et au développement de l'Afrique. Beaucoup d'illusions se sont dissipées, des utopies volatilisées en cours de route, mais l'objectif est resté le même en 2023. Ce ne fut jamais partie facile pour les Africains face aux anciennes puissances coloniales, qui, même de loin, ont continué à manœuvrer pour les maintenir sous le joug. Au fil des années et des indépendances, les adhésions se succèdent et l'Organisation de l'unité africaine essaiera dans les limites du possible de se faire entendre. Souvenez-vous-en, il y a 60 ans jour pour jour, l'OUA, l'Organisation de l'unité africaine - l'ancêtre de l'Union africaine - voit le jour à Addis-Abeba en Éthiopie, avec les efforts de trente-deux chefs d'État et de gouvernement, à leur tête le panafricaniste président ghanéen Kwame Nkrumah. Dans la douleur, ils parviennent à s'entendre autour d'un projet commun. Huit ans après la Conférence de Bandung, marquant l'entrée du tiers-monde sur la scène internationale, le premier sommet panafricain de l'histoire met en avant deux thèmes fédérateurs : la décolonisation et la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud. Mais ce 25 mai 1963, c'était surtout un message d'unité et de fraternité symbolisé à merveille par l'image de l'empereur éthiopien Haïlé Sélassié entrant dans son palais main dans la main avec Nasser l'Égyptien... et un rêve, celui de bâtir un devenir commun peu de temps après les premières indépendances. Soixante années plus tard, l'Afrique s'émancipe encore peu à peu des tutelles et regarde fermement les anciennes puissances droit dans les yeux. Seul le Sahara occidental attend encore son heure ; seul le Maroc demeure dans cette insoutenable position de dernier pays colonisateur du continent. Aujourd'hui, les temps ont changé et les cartes sont en train de changer de main face à une Europe soudainement fragilisée par une guerre en Ukraine qui s'éternise et s'internationalise.

I.M.Amine

LE CHEF DE LA DIPLOMATIE TUNISIENNE, NABIL AMMAR :

«NOTRE RELATION AVEC L'ALGÉRIE EST STRATÉGIQUE»

Le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Nabil Ammar, a loué la qualité des relations entre son pays et l'Algérie. Dans une interview accordée à Attessia, il les a qualifiées de «stratégiques».

«Notre relation avec l'Algérie est stratégique et historique. Il existe une coopération à tous les niveaux que nous souhaitons renforcer», a-t-il affirmé. Et d'ajouter : «Cette coopération doit être stratégique». Le chef de la diplomatie tunisienne a plaidé pour plus d'intégration économique, mais aussi pour le développement des régions frontalières et une coopération renforcée dans le domaine de l'énergie. «Avoir une bonne relation avec l'Algérie est une priorité pour la diplomatie tunisienne», a-t-il fait savoir.

I.Med

Sauvegarder les constantes de la nation et les fondements de son identité

Le ministre des Moudjahidine a insisté sur l'impératif de dégager les différents moyens disponibles permettant de collecter et d'exploiter les archives audiovisuelles dans l'objectif d'écrire l'histoire nationale, et de rechercher les moyens les plus efficaces pour lier l'exploitation de ces archives importantes et la construction de la mémoire...

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, affirme l'attachement de son secteur de poursuivre la réalisation des œuvres et films documentaires historiques en vue de sauvegarder les constantes de la nation et les fondements de son identité. Intervenant à l'ouverture d'une conférence sur le thème "Les archives audiovisuelles et leur contribution dans la construction de la mémoire nationale", en présence du Mufti d'El-Qods et des Maisons palestiniennes, Cheikh Mohamed Hocine, M. Rebiga a indiqué que dans le cadre du 60^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté, le secteur s'emploie à réaliser des œuvres et des films documentaires dont "Les prisonniers algériens à l'île de Sainte-Marguerite", "Crânes déplacés" et une série documentaire sur les déplacés à Cayenne. Une œuvre documentant les insurrections des Sbahia et des Koblouti (1871) à l'est de l'Algérie et une autre documentant le processus du leader de la résistance populaire de Tassili N'Ajjer, le moudjahid Ibrahim Ag Abekda, ainsi que le Chahid Larbi Tébesi, une série intitulée "La liberté", un film documentaire de Zoulikha Oudai, une œuvre documentaire sur l'enfant chahid le "Petit Omar", qui sera projetée durant la première semaine de juin, sont en cours de réalisation. La réalisation de ces œuvres "se veut un appui important à la préservation de la mémoire nationale et la documentation des étapes de la lutte"



qui s'inscrit dans le cadre de la préservation des constantes de la nation et le renforcement des fondements de son identité", selon le ministre. Dans le même contexte, le ministre a insisté sur l'impératif de dégager les différents moyens disponibles permettant de collecter et

d'exploiter les archives audiovisuelles dans l'objectif d'écrire l'histoire nationale, et de rechercher les moyens les plus efficaces pour lier l'exploitation de ces archives importantes et la construction de la mémoire". Et d'ajouter : "L'intérêt croissant pour la dimension fonctionnelle des archives audiovisuelles s'inscrit dans le cadre du sentiment de la responsabilité historique à l'effet de protéger les générations futures et de suivre le rythme du développement des moyens technologiques modernes, y compris les médias d'information, les systèmes médiatiques et les logiciels de numérisation". Pour sa part, M. Mohamed Houcine

a salué "les positions historiques de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne", exprimant sa gratitude au peuple algérien et au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour son soutien à la cause palestinienne juste, avant de présenter un exposé sur "Les dénominateurs communs entre la lutte du peuple palestinien et celle de son frère algérien". A cette occasion, un film documentaire sur les déplacés à Cayenne, qui retrace la tragédie de déplacement des Algériens, et leur incarcération dans des prisons isolées, dont celle de Cayan (Guyane), a été projeté.

R.N.

BENTALEB INVITE L'OIT À TENIR SA PROCHAINE SESSION EN ALGÉRIE

L'Observatoire national de la société civile (ONSC) a distingué, jeudi dernier à Alger, l'équipe sahraouie de football, créée il y a quelques jours. La cérémonie de distinction s'est déroulée en présence d'acteurs de la société civile et a connu plusieurs interventions saluant la naissance de cette équipe, qui coïncide avec le 50^e double anniversaire de la création du Front Polisario et du déclenchement de la lutte armée. La création de cette équipe est, selon les intervenants, un pas de plus qui s'ajoute à ceux de la résistance du peuple sahraoui contre l'occupation marocaine, en faisant du sport un moyen de lutte pour la liberté et l'indépendance. Le président de l'ONSC, Noureddine Benbrahim, a affirmé le soutien de la société civile algérienne à l'équipe sahraouie, précisant que "la cause sahraouie est une cause juste qui pâtit de la politique des deux poids, deux mesures, visant à retarder la cadence de résolution de la cause du peuple sahraoui colonisé par le Makhzen". La cause palestinienne et la cause sahraouie sont défendues par toute âme éprise de liberté et croyant en la liberté et la justice pour un peuple qui défend sa cause et lutte pour son indépendance, ajoute M. Benbrahim. Pour sa part, le président de la Commission nationale algérienne de solidarité avec le peuple sahraoui, Saïd Ayachi, a considéré la naissance de l'équipe nationale du Sahara Occidental de football comme "un nouvel outil dans l'arsenal de lutte sahraoui pour l'autodétermination et l'indépendance". Il a appelé les éléments de cette équipe à tirer des leçons de l'expérience de l'équipe du FLN historique qui a honoré l'Algérie dans le monde, en se faisant le relais de la cause algérienne dans les quatre coins du monde. S'adressant aux

joueurs de la sélection sahraouie de football, M. Ayachi a indiqué que "vous êtes désormais investis d'une noble mission aux côtés des unités combattantes de l'armée sahraouie", l'objectif suprême étant de faire entendre le message de la lutte du peuple sahraoui dans toutes ses dimensions pour la liberté et l'indépendance". Le conseiller à l'ambassade de la République sahraouie auprès de l'Algérie qui a représenté l'ambassadeur sahraoui à la rencontre, Moussa Ziou a exprimé la reconnaissance et la gratitude des Sahraouis pour 50 ans d'accompagnement et de défense de leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance, voire de leur cause juste. L'intervenant a remercié tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la commémoration du 50^e anniversaire de création du front Polisario et de déclenchement de la lutte armée. Le président de la Fédération sahraouie des sports, Ahmed Baba Yahya Bohubeini a souligné que le devoir national des sportifs sahraouis consiste en la sensibilisation à la justesse de la cause sahraouie par le biais du sport, qualifiant "d'événement historique" la formation de l'équipe sahraouie et l'annonce de sa création à partir de l'Algérie. Les joueurs sahraouis ont une "grande mission" à accomplir, a-t-il ajouté, soulignant "qu'ils empruntent ainsi la voie de l'équipe du FLN, ce qui leur permettra de participer aux manifestations sportives internationales et partant de faire connaître notre cause et hisser notre drapeau". L'ambassadeur sahraoui, Abdelkader Taleb Omar a été honoré par le président de l'Observatoire national de la société civile. La distinction a été reçue en son nom par le conseiller, Moussa Ziou.

Y.B. et APS

Soixantenaire de l'indépendance : Hommage à des moudjahidate du MALG à Alger

Un hommage a été rendu jeudi à Alger à cinq moudjahidate du ministère de l'Armement et des Liaisons générales (MALG), lors d'une cérémonie organisée au siège du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit dans le cadre des festivités célébrant le soixantenaire du recouvrement de la souveraineté nationale. Il s'agit de moudjahidate Chelali Yamina, Khadidja Brikci, Malika Hadjadj, Rachida Miri et Yessi Aouali, ayant rejoint, alors qu'elles étaient encore étudiantes, les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN), au sein des structures de la Révolution relevant du MALG, où elles ont joué un rôle décisif durant les différentes étapes de la lutte armée à tous les niveaux sous le commandement du moudjahid Abdelhafid Boussouf. Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, a souligné, à cette occasion, le rôle de ces moudjahidate et leurs sacrifices pour le recouvrement de la souveraineté nationale, rappelant les précédentes déclarations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a affirmé que "la femme algérienne, militante et combattante, fut un exemple de bravoure durant la glorieuse guerre de libération". Le ministre a en outre souli-

gné que "la femme est appelée aujourd'hui à poursuivre sur la même voie empruntée par les chahidate et les moudjahidate pour préserver notre authenticité et former nos futures générations", affirmant que "c'est ce qui se concrétise aujourd'hui dans le cadre de l'Algérie nouvelle". Le président de l'Association nationale des moudjahidine du MALG, ancien ministre et membre du Conseil de la nation, Dahou Ould Kablia, a passé en revue le parcours et le rôle du MALG durant toutes les étapes de la lutte armée, notamment en ce qui concerne sa structure humaine sous la conduite du défunt moudjahid Abdelhafid Boussouf. Il a aussi mis en exergue le rôle des moudjahidate, alors membres du MALG, et leur formation politique et militaire au sein de l'organisme des liaisons durant la guerre, saluant leur courage et leur détermination en étant aux premiers rangs de la lutte pour libérer la patrie. La cérémonie de distinction a été marquée par la projection d'un film documentaire sur le rôle de la femme dans l'armement et les liaisons générales durant la guerre de libération nationale, produit par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit.

APS

Universités : lancement du recrutement des titulaires de magister et de doctorat

Le recrutement des titulaires de magister et de doctorat serait effectué selon plusieurs formules, dont le recrutement sur titre aux postes de maîtres-assistants -catégorie B-, le recrutement aux postes de chercheurs permanents, ou encore sous forme de contrats dans l'enseignement ou la recherche...

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a engagé les démarches nécessaires au recrutement des titulaires de magister et de doctorat. Intervenant lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, M. Baddari a fait savoir que le recrutement des titulaires de magister et de doctorat serait effectué selon plusieurs formules, dont le recrutement sur titre aux postes de maîtres-assistants -catégorie B-, le recrutement aux postes de chercheurs permanents, ou encore sous forme de contrats dans l'enseignement ou la recherche.

"Les démarches nécessaires sont engagées avec les autorités concernées pour mettre en œuvre les propositions de recrutement de cette catégorie, au cours de l'exercice 2023, en vue d'atteindre les résultats souhaités et absorber



un grand nombre de diplômés", a souligné le ministre.

Evoquant, par ailleurs, l'inscription des nouveaux bacheliers au titre de l'année 2023,

le ministre de l'Enseignement

supérieur a indiqué que la circulaire ministérielle d'orientation pour les nouveaux étudiants prévoyait l'adoption de deux modes d'orientation dans toutes les branches et spécialités, en se basant sur la moyenne pondérée et la moyenne générale.

Il a également réitéré la disposition de son secteur à ouvrir un large débat sur la formule la plus appropriée pour l'inscription au titre de la prochaine rentrée universitaire.

M. Baddari a évoqué en outre la numérisation de tous les aspects liés à la prochaine rentrée universitaire, particulièrement les volets pédagogie et œuvres universitaires, ce qui représentera, a-t-il dit, une rupture avec les pratiques du passé, en plus d'améliorer les services proposés par le secteur.

Concernant la proposition relative à la révision à la baisse de la moyenne d'orientation des bacheliers des wilayas du sud pour certaines spécialités, le ministre a souligné que "le baccalauréat est un diplôme unifié régi par un seul programme au niveau national".

"Tout changement dans cette équation s'apparenterait à l'existence de deux catégories d'étudiants, et engendrerait un dysfonctionnement dans la qualité de l'orientation", a-t-il affirmé. M. Baddari a conclu en réitérant la disposition de ses services à "appuyer la liberté académique et à créer de nouvelles spécialités au niveau des établissements universitaires à condition qu'elles répondent aux exigences de la société".

R. N.

Y.B.

Centre universitaire Mila : échanges avec des enseignants du Portugal et de la Bulgarie

Des enseignants universitaires du Portugal et de la Bulgarie sont arrivés à Mila pour échanger expériences et savoirs avec les enseignants et étudiants du centre universitaire Abdelhafid Boussouf, a-t-on appris du directeur de ce centre, Amirouche Bouchelaghem.

Selon le même responsable, le centre universitaire de Mila a reçu, dans le cadre d'un accord d'échange scientifique signé avec 5 universités portugaises au titre du programme de coopération internationale Erasmus+, une délégation de trois enseignants de l'université nouvelle de Lisbonne spécialisés en écologie, environnement et traitement des eaux. Le centre a également

reçu au début de cette semaine une université spécialisée en management des affaires de l'université bulgare de Varna en vertu de l'accord d'échange signé avec cette institution, a précisé Bouchelaghem.

Ces visites rentrent dans le cadre des efforts d'ouverture sur les universités étrangères pour l'encouragement des échanges de travaux scientifiques dans les différentes disciplines à travers notamment de conventions de coopération favorisant la dynamique internationale des étudiants, enseignants et même les staffs administratifs, a relevé le même responsable. Le Dr. Desislava Borislava Serafinova de l'université Bulgare de Varna a souligné que par sa présen-

ce pour la première fois en Algérie et à Mila, aspire au partage des connaissances et expériences dans le développement durable et le management des affaires. "Je suis ici pour l'échange des connaissances", a affirmé la même universitaire qui a souligné que les débats qui ont suivi sa communication d'aujourd'hui lui ont permis de découvrir la finance islamique ainsi qu'une nouvelle culture. Outre les activités scientifiques, la direction du centre universitaire de Mila a prévu un programme de découverte des sites et monuments touristique de Mila et des wilayas de Constantine et Sétif, a-t-on indiqué.

R. N.

Y.B.

49^E CONFÉRENCE ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OAA À ALGER

Comment dégager des solutions novatrices pour l'assurance agricole

Le directeur général de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), Cherif Benhabib, vice-président de l'Organisation africaine des assurances (OAA), affirmé que la 49^e conférence et l'Assemblée générale de l'OAA, dont les travaux ont débuté hier à Alger, devrait aboutir à «des solutions novatrices pour booster l'industrie des assurances, plus particulièrement l'assurance agricole qui est au cœur des priorités des assureurs africains». Selon lui, «face à l'ampleur des catastrophes naturelles, les propositions de cette rencontre devraient apporter des solutions qui permettront d'améliorer la gestion des risques agricoles, renforcer la résilience des agriculteurs et des éleveurs contre les aléas climatiques et, par là même, assurer la sécurité alimentaire des pays du continent». Elu vice-président de l'OAA, en 2022, le même responsable a ajouté que les débats seront également focalisés sur les voies et moyens de convaincre les agriculteurs sur l'impératif de se protéger contre les sinistres et les aléas climatiques, déplorant que «très peu d'entre eux le font», poursuivant que «la branche agricole représente moins de

4% du marché africain des assurances évalué à 62 milliards de dollars». S'agissant du taux de couverture des risques agricoles en Algérie, il a indiqué qu'«il ne représente que 3% sur un marché d'assurance estimé à 1,2 milliard de dollars», précisant que «l'assurance concerne principalement la filière céréalière». Benhabib a souligné, par ailleurs, «l'impératif de mettre en place de nouveaux dispositifs d'assurance adaptés, en tenant compte de l'ampleur des calamités agricoles accentuée par les changements climatiques», prévenant que «ces catastrophes impac-

tent lourdement les agriculteurs et endommagent leurs récoltes». Par ailleurs, il a souligné les pertes agricoles enregistrées récemment au niveau de certaines régions de l'est du pays «affectées par la grêle et les inondations». La rencontre qui devrait regrouper plus de 1.700 participants, dont des experts internationaux, des assureurs et réassureurs, permettra de mettre en avant l'importance de l'industrie des assurances dans le renforcement de la sécurité alimentaire. «Outre l'indemnisation financière des sinistres, la prévention et la ges-

tion des risques représentent également les principales missions du secteur des assurances pour développer une agriculture durable et résiliente», a souligné le directeur responsable. Cette rencontre sera l'occasion «d'échanger nos connaissances, en s'appuyant sur les expériences réussies basées sur la prévention et les systèmes d'alerte précoces», a-t-il ajouté, précisant qu'elle permettra de «souligner l'importance de l'industrie de l'assurance en tant que levier du développement économique et social dans le continent».

R. N.

Feux de forêt : les travaux du nouvel hélicoptère de Bouira achevés

La wilaya de Bouira vient de se doter d'un 3^{em} hélicoptère destiné à la lutte contre les incendies de forêts. Ce troisième hélicoptère, dont les travaux ont pris fin, est implanté à Chéréa dans la commune de Bechloul à l'Est de Bouira. Il vient renforcer les capacités de lutte contre les incendies de forêts à Bouira

qui compte déjà deux hélicoptères implantés à Bir Ghablou (Ouest de Bouira), et un autre à Tikjda (Nord-est). Lancé le 22 mars dernier, pour une enveloppe financière de 81 millions de dinars, l'hélicoptère a été réalisé sur les hauteurs de Bechloul et au lieu-dit Chéréa sur une superficie de 120 mètres de longueur et 100 m de largeur, a précisé le directeur des tra-

vau publics. Le Site de son implantation est un point stratégique et proche du barrage de Tiledit qui permet le déploiement des hélicoptères afin de lutter contre les incendies de forêts. L'hélicoptère est réalisé dans une zone connue pour la densité de son massif forestier.

R. N.

ELLE EST PRÉSENTE DANS PLUSIEURS SECTEURS

La Chine, un investisseur de premier plan en Algérie

Les entreprises chinoises sont devenues « le partenaire privilégié de l'Algérie » dans les projets d'infrastructures. L'Algérie a reçu « le plus haut niveau d'investissement » chinois dans la période comprise entre « 2005 à 2020 ».

La Chine investit massivement dans des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Le dernier rapport de l'Institut arabe des chefs d'entreprise en donne un aperçu assez complet. Dans les pays du Maghreb, c'est l'Algérie qui a reçu le plus haut niveau d'investissement chinois, avec environ 24 milliards de dollars injectés dans des secteurs aussi dynamiques que les transports, l'immobilier et l'énergie dans la période comprise entre 2005 à 2020. «Les entreprises chinoises sont devenues le partenaire privilégié de l'Algérie dans les projets d'infrastructures civiles», relève le rapport, en rappelant le dernier accord, signé en 2022, entre Sonatrach et la société chinoise Sinopec visant à développer le périmètre contractuel de Zarzaitine pour un montant de 490 millions de dollars. Au plan commercial, le document souligne que les importations chinoises de l'Algérie, constituées principalement de gaz, ont grimpé à 176 millions de dollars. En Libye, un pays où la violence diffuse ses effets détestables et déstabilisateurs, la Chine «a maintenu le même niveau de relations commerciales avec ce pays qu'avant 2011, avec des investissements s'élevant à environ 19 milliards de dollars».



Dans ce pays, la Chine a investi dans la construction de logements et la réalisation des projets dans les secteurs ferroviaires, de télécommunication et l'énergie électrique. Au Maroc,

note le rapport, le volume des investissements chinois s'élève à environ 1,6 milliard de dollars entre 2014 et 2019, particulièrement dans les secteurs du transport, de l'énergie et de l'immobi-

lier. Parmi les projets récents réalisés par la Chine dans ce pays, indique la même source, il y a la construction du «plus long pont d'Afrique sur une distance de 950 km, en 2016», et «la réa-

lisation par le groupe chinois Citic d'une usine de pièces détachées d'un montant de 200 millions de dollars». Dans sous-région maghrébine, la Tunisie reste le pays où les investissements chinois sont limités. Alors qu'elle est considérée comme son troisième fournisseur en biens de consommation avec 2,2 milliards de dollars par an, la Chine n'y a investi que 34 millions de dollars, un très modeste montant. «En 2022, la Chine était classée à la 35e place des pays qui investissent en Tunisie. La France reste le premier investisseur en Tunisie, avec une valeur de 2,4 milliards de dollars», précise la même source. La Chine a engagé ces investissements dans le cadre de l'initiative de la nouvelle route de la soie. Le rapport dont il est question souligne que l'engagement chinois traduit «sa volonté de créer de nouveaux marchés» en étendant sa présence dans la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, dans un contexte marqué par «le ralentissement de la croissance de l'économie intérieure chinoise ces dernières années». Au Moyen-Orient, les investissements chinois sont plus présents aux Emirats arabes unis, en Arabie Saoudite, en Irak et à Oman.

Youcef Salami

La sécurité alimentaire en Afrique reste en tête des priorités

La Banque africaine de Développement (BAD), a appelé, dans sa Revue annuelle sur l'efficacité du développement (RAED), rendue publique jeudi dernier, les pays africains au renforcement de systèmes alimentaires durables et résilients pour accélérer la transformation économique du continent, en passant par la modernisation de l'Agriculture. "Il faut moderniser l'agriculture africaine en développant la transformation des produits agricoles et en créant de meilleures opportunités d'emploi dans le secteur", préconise la BAD qui avance que le continent africain a enregistré, en 2022, un déficit commercial agricole net de 38,7 milliards de dollars, en hausse par rapport aux 36,3 milliards de dollars de 2021. Dans ce document, présenté par Mme Swazi Tshabalala, vice-présidente supérieure de la BAD, lors des 58eme Assemblées annuelles de la Banque, qui se tiennent du 22 au 26 mai à Charm el Cheikh (Egypte), l'institution financière africaine fait observer que l'Afrique, bien que possédant une grande abondance de terres non cultivées, avec plus de 65% du total mondial, est "importatrice nette" de denrées alimentaires, et demeure donc confrontée à l'insécurité alimentaire. En Afrique, les rendements céréaliers ont été en moyenne de 1,65

tonne/hectare en 2022, un chiffre bien inférieur à la moyenne mondiale de 4 tonnes/hectare. De plus, les effets du changement climatique, tels que l'augmentation des températures, les phénomènes météorologiques extrêmes et la rareté de l'eau, altèrent la productivité agricole, analyse le rapport. Afin de résoudre ce problème, "il est essentiel que les intrants agricoles -engrais, semences améliorées, irrigation, technologies agricoles- soient plus accessibles et à des prix plus abordables". L'utilisation d'engrais par les agriculteurs africains est passée

en moyenne de 25 à 29 kilogrammes par hectare de terre arable entre 2015 et 2022, une progression qui demeure cependant insuffisante pour maximiser les rendements agricoles, estime la BAD. La Revue annuelle sur l'efficacité du développement pour 2023 a, par ailleurs, indiqué que les investissements de la BAD en 2022 ont atteint 8,2 milliards de dollars, se rapprochant ainsi des niveaux d'avant la pandémie, permettant à 1,3 million de personnes d'accéder à l'électricité, d'améliorer la connectivité des transports en construisant ou en réhabilitant 833 kilomètres de routes. Ces

investissements ont également permis à 12,3 millions de personnes d'accéder à de nouveaux ou meilleurs services d'eau et d'assainissement, et à plus de 4 millions de personnes de bénéficier des opérations de la Banque dans le secteur privé, détaille la Revue. Outre la présentation de la Revue annuelle de l'efficacité du développement, la journée du jeudi a été marquée par la tenue de la 32e réunion annuelle du Conseil des gouverneurs de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique, de la 2e réunion des chefs d'institutions régionales et continentales, d'une réunion de l'organe direc-

teur-Gruppe consultatif de haut niveau du Partenariat mondial InsuRésilience, en plus d'un événement de partage des connaissances sur le thème "Exploiter le capital naturel pour financer la croissance verte et climatique en Afrique". En marge des travaux, la Journée mondiale de l'Afrique, qui fête l'anniversaire de la signature des accords de l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine, UA), le 25 mai 1963, a été célébrée à travers plusieurs activités et démonstrations, reflétant la richesse et la diversité culturelles du continent africain.

Y. B.

ASSURANCE AGRICOLE

L'Algérienne des Assurances lance deux nouveaux services pour accompagner les éleveurs de vaches

L'Algérienne des Assurances (2A) a annoncé, hier, à Alger, le lancement de deux nouveaux services d'assurance pour accompagner les éleveurs de vaches et réduire leurs pertes matérielles. L'annonce a été faite lors d'une conférence de presse organisée par l'Algérienne des Assurances en marge de la 21e édition du Salon de l'agriculture, de l'élevage et de l'Agro-industrie "SIPSA-FILAHA & Agrofood", organisé du 22 au 25 mai au Palais des expositions. Il s'agit des services d'assurance sur le lait en cas de mort de vache ainsi que l'assurance sur le lait pollué par les antibiotiques, selon les explications données lors

de la conférence. Dans ce cadre, le directeur central chargé de développement des assurances agricoles à la compagnie, Hamza Malik a précisé que le lancement des deux services vise à diversifier et développer les solutions d'assurance du secteur agricole dans le marché national, notamment ceux relatifs à la couverture des risques susceptibles de nuire à l'activité d'élevage du bétail. Il a également annoncé un partenariat entre l'Algérienne des Assurances et la start-up "MooMe" dans le domaine des nouvelles technologies en vue d'accompagner les éleveurs de vaches dans leur activité. A la faveur de

l'application développée par la start-up, l'éleveur peut garantir le suivi quotidien des vaches laitières et coordonner avec le vétérinaire en utilisant un collier intelligent placés sur le bétail, ce qui permet de réduire la mort soudaine des vaches. En outre, les éleveurs bénéficient de réductions importantes sur les coûts d'assurance. Le directeur de la start-up "MooMe", Ahmed Achballah a souligné que cette plateforme électronique permet à l'éleveur d'augmenter de 15% la production de lait par an et d'économiser 70% du coût du service de consultation pour chaque agriculteur/an.

R. E.

Mascara : intégration de nouvelles spécialités de formation attractives et utiles

M. Merabi a inauguré une exposition dédiée aux réalisations de stagiaires comprenant un stand mettant en valeur les différents métiers. Il a visité également l'institut national spécialisé en formation professionnelle "Chahid Bouhami Belahouel" dans la commune de Mohammadia...

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a insisté jeudi dernier à Mascara sur l'intégration de nouvelles spécialités de formation à la fois "attractives" et "utiles". Le ministre a mis l'accent, à l'Institut national spécialisé en formation professionnelle "Moudjahid Taïbi Larbi" dans la commune de Tighennif, sur la création de spécialités de formation qui attirent un plus grand nombre de jeunes et tiennent compte des spécificités de la région, dans la perspective de contribuer à la création de postes d'emploi après l'obtention du diplôme.

Dans ce contexte, M. Merabi a appelé l'ensemble des médias à accompagner et à soutenir son secteur en faisant la promotion des filières de formation retenues au niveau des centres et instituts de formation auprès des jeunes. Le ministre a également exhorté les directeurs des centres et instituts de formation à travers le pays à signer des conventions de partenariat avec diverses entreprises économiques publiques et privées afin de permettre aux stagiaires



de bénéficier de stages pratiques. Lors d'une journée d'études sur "le rôle de l'agriculture pour relever le défi de la sécurité alimentaire" au niveau du même institut national, M. Merabi a fait part, dans une allocution d'ouverture, de la signature de plusieurs accords de partenariat au niveau central et

local pour la réalisation d'objectifs conjoints visant l'autosuffisance, devenue un des enjeux majeurs actuels notamment pour assurer la sécurité alimentaire et hydrique.

Le ministre a présidé, à l'institut national de formation professionnelle et d'apprentissage "chahid Souih Mohamed" dans

la commune de Oggaz, une cérémonie de signature de 4 conventions de partenariat entre la direction de la formation et de l'enseignement professionnels, l'Établissement public de propreté, la direction du tourisme et de l'artisanat, le complexe industriel de ciment à Zahana et l'unité de l'Algérien-

ne des eaux (ADE). Dans la même commune, M. Merabi a inauguré une exposition dédiée aux réalisations de stagiaires comprenant un stand mettant en valeur les différents métiers. Il a visité également l'institut national spécialisé en formation professionnelle "Chahid Bouhami Belahouel" dans la commune de Mohammadia ainsi que l'Entreprise nationale de peinture implantée dans la commune de Sig et l'entreprise de ciment à Oggaz.

Inspectant le centre de formation professionnelle "Berrabah Mustapha" dans la commune de Ghriss, le ministre a insisté sur la multiplication des spécialités agricoles en adéquation avec la spécificité de la région.

Lors de sa visite d'une pépinière et d'un atelier de deux artisans, respectivement Arfia Mansour, diplômé de la formation professionnelle, et Bouazza Walid, spécialisé dans la menuiserie-aluminium, les qualifiant de "modèles de réussite à suivre", M. Merabi a valorisé les efforts du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dans la wilaya.

APS

Algérie - PNUD : clôture du projet pour la réhabilitation des paysages forestiers incendiés

Les participants à l'atelier de clôture du projet mené par l'Algérie dans le cadre du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), en vue de la réhabilitation et restauration des paysages forestiers incendiés depuis 2021, ont souligné mercredi à Tipasa, l'importance de renforcer les efforts de coopération internationale pour faire face aux catastrophes environnementales et protéger les espaces naturels, en raison de leur rôle dans la préservation des écosystèmes.

"Ce programme d'urgence est une initiative du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), en coordination avec la Direction générale des forêts (DGF) et la contribution des ambassades des Pays-Bas et de Grande-Bretagne en Algérie, dans le cadre d'accords de coopération internationale, s'étendant de décembre 2021 à mars 2023, en vue du soutien de la stratégie algérienne de lutte contre les incendies de forêt. Soit suite aux lourdes pertes matérielles et humaines enregistrées dans les incendies de forêts de l'été 2021", a indiqué le directeur général des forêts. Il a signalé la mise en œuvre de ce programme au niveau des dix wilayas les plus affectées par les feux de forêt (Ain Defla, Chlef, Tipasa, Bouira, Tizi-Ouzou, Bejaia, Jijel, Skikda, Khenchela et Guelma), dans le but d'appuyer la réhabilitation et la restauration des paysages forestiers incendiés, à travers, entre autres la correction des cours d'eau et le soutien des associations actives du secteur environnemental. M.Touahria a aussi loué les efforts du PNUD et la contribution des ambassades des Pays-Bas et de Grande-Bretagne dans sa réussite, qualifiant le projet d'"outil de déve-

loppement durable" que le gouvernement algérien s'emploie à renforcer à travers une stratégie nationale de lutte contre les incendies de forêts, la préservation de ce milieu naturel, sa réhabilitation et protection, par la diversification des outils et des moyens et le développement de solutions technologiques intelligentes pour prévenir les catastrophes. Les feux de forêt ont ravagé une moyenne annuelle de 32.000 ha, en Algérie, durant ces dix dernières années, en causant des pertes considérables dans le couvert végétal, mais aussi la ressource animale et les récoltes agricoles. Un fait ayant incité le Gouvernement, selon M.Touahria, à la "prise de mesures pour indemniser les agriculteurs et les éleveurs, mais aussi reboiser les surfaces brûlées", soulignant que les incendies de l'été 2021 ont ravagé sur leur passage plus de 90.000 ha de forêts, en plus des pertes en vies humaines et des dommages socio-économiques. Pour sa part,

la représentante résidente du PNUD en Algérie, Blerta Aliko a réitéré l'engagement permanent du programme onusien à soutenir le gouvernement algérien dans la réalisation de ses objectifs de développement et ses efforts de protection de l'environnement et des ressources naturelles en Algérie. Elle a, aussi, qualifié le projet d'"exemple digne d'intérêt "démontrant "l'impact positif de la coopération internationale dans la résolution de divers défis environnementaux". Et de poursuivre" les incendies de forêt, exacerbés par des conditions climatiques difficiles, constituent, à l'heure actuelle, un défi majeur dans la région méditerranéenne, car ces ressources naturelles sont un réservoir d'une extrême importance pour les écosystèmes des pays de la région, outre son importance socio-économique ". Le projet du PNUD en Algérie a permis la restauration de plus de 1.650 ha de zones forestières incendiées, en plus du reboi-

sement de 1.396 ha, en coordination avec 58 associations de la société civile. A cela s'ajoute le lancement de projets pour réduire les risques liés aux inondations au sein des forêts, et l'exploitation d'outils innovants, notamment à travers le développement de la plateforme "Tachdjir"(boisement) visant à faciliter l'élaboration des cartes des zones de reboisement dans le but de renforcer le reboisement durable, tout en utilisant peu d'eau. Cet atelier a vu la participation de l'ambassadrice des Pays-Bas en Algérie, Mme. Janna van der Velde et de l'ambassadrice de Grande Bretagne, Mme.Sharon Anne Wardle, qui ont souligné l'engagement de leurs pays respectifs à contribuer à toute les initiatives visant la protection de l'environnement, ainsi que leur disposition à apporter un soutien technique à la lutte contre les incendies de forêts et la préservation d'un espace naturel sain.

R. R.

Blida : renforcer l'action de sensibilisation pour lutter contre la prolifération des drogues

Les participants à une journée d'étude sur la lutte contre la prolifération des drogues et des substances psychotropes ont mis l'accent mercredi à Blida sur la nécessité de renforcer l'action de sensibilisation pour faire face à ce phénomène dangereux. Les intervenants au cours de cette rencontre, organisée par la Cour de Blida, ont souligné la nécessité d'intensifier l'action de sensibilisation et d'information par les différentes instances, associations et la presse pour faire prévaloir la culture du signalement de ce type de délits comme stipulé par la loi n

05-23 du 7 mai 2023 modifiant et complétant la loi n 04-18 du 25/12/2004. Après avoir constaté que l'ancienne loi 04-18 "est largement dépassée par la réalité du terrain", caractérisée par l'apparition de nouveaux types de substances psychotropes, non classés comme stupéfiants, le législateur algérien s'est empressé de combler ce vide en promulguant de nouvelles lois et dispositions adaptées au contexte actuel et matérialisées par la loi du 7 mai 2023 relative à la lutte contre les drogues et les substances psychotropes, a expliqué

le président de la Cour de Blida, Mohamed Regad. Il a fait état, en outre, de l'introduction, par cette loi, de nombreuses mesures préventives et thérapeutiques avant les mesures dissuasives, en ne "considérant pas la personne consommant des stupéfiants ou des substances psychotropes comme un criminel, mais plutôt comme une personne intoxiquée nécessitant une prise en charge médicale et psychosociale, devant être accompagnée d'un suivi régulier pouvant aller jusqu'à deux années pour éviter sa rechute".

R. R.

LES PERSPECTIVES POUR LA FIN DU CONFLIT, UN AN A

LE PLAN DE PAIX DE LA CHINE

L'Occident donne l'impression de vouloir mettre fin au conflit, mais, en fait, par ses actions, il fait tout le contraire. La visite de Macron en Chine pour « quémander » une médiation chinoise auprès de la Russie a été vite contredite par les aides logistiques offertes par ces mêmes Occidentaux aux Ukrainiens. Et pourtant, au final, le plus grand perdant dans cette guerre de sous-traitance, ce sont les Européens eux-mêmes.

L'intervention militaire russe en Ukraine au motif de «dénazifier» et de «démilitariser» celle-ci ainsi que de protéger les populations russophones du Donbass entre dans sa deuxième année sur fond de nouvelles sanctions et de médiation de la Chine.

Il y a exactement un an, les troupes russes pénétraient sur le territoire ukrainien, au petit matin du 24 février 2022, après un discours de Vladimir Poutine annonçant le lancement d'une «opération militaire spéciale» visant à porter secours aux populations russophones des Républiques populaires autoproclamées de Donetsk et Lougansk, ainsi qu'à «dénazifier» et «démilitariser» l'Ukraine.

Le président russe, qui s'est déjà adressé au Parlement en début de semaine en évoquant la responsabilité des dirigeants occidentaux dans le conflit et en affirmant ne pas mener «une guerre contre le peuple ukrainien» mais contre le «régime de Kiev», n'a pas prévu de prendre la parole à cette occasion.

ZELENSKY PROMET LA «VICTOIRE» EN 2023

En revanche, le chef d'Etat ukrainien Volodymyr Zelensky a tenu en ce 24 février à mobiliser ses compatriotes au cours d'une adresse solennelle à la nation. «Nous avons enduré.

Nous n'avons pas été vaincus. Et nous ferons tout pour remporter la victoire cette année», a lancé le président ukrainien dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, ajoutant : «Nous sommes forts. Nous sommes prêts à tout. Nous vaincrons tout le monde. Parce que nous sommes l'Ukraine !»

Evoquant les «exploits» des forces armées ukrainiennes, Volodymyr Zelensky a en particulier rendu hommage aux «défenseurs de Kiev et d'Azovstal», en référence aux forces ayant protégé avec succès la capitale du pays au début du conflit et au siège de l'aciérie Azovstal à Marioupol, ville ensuite conquise par les troupes russes.

«Nous n'aurons jamais de repos tant que les meurtriers russes ne seront pas punis. Par le tribunal international, par le jugement de Dieu ou par nos soldats», a-t-il poursuivi, réaffir-

mant ainsi que Kiev écartait toute négociation à ce stade.

«Himars, Patriot, Abrams, Iris-T, Challenger, Nasams, Leopard», a aussi égrené le président ukrainien en citant les noms des armes fournies depuis un an par les Occidentaux, Etats-Unis en tête, à l'armée ukrainienne.

Au total, l'Occident aurait offert, en additionnant les enveloppes militaire, économique et humanitaire, près de 128 milliards d'euros d'aide à Kiev, selon le Kiel Institute. Alors que de violents combats ont lieu autour de la ville de Bakhmout et qu'une partie du territoire de l'Ukraine est sous contrôle russe, le ministre ukrainien de la Défense Oleksii Reznikov a quant à lui déclaré que Kiev préparait une contre-offensive contre l'armée russe, précisant que celle-ci viserait à frapper l'armée russe «plus fort et à de plus grandes distances, dans les airs, sur terre, en mer et dans le cyberspace».

Symétriquement, l'ancien président russe Dmitri Medvedev a assuré ce 24 février que la Russie l'emporterait. «Nous atteindrons la victoire. Nous voulons tous que cela se produise le plus vite possible. Et ce jour viendra», a-t-il affirmé dans un message publié sur Telegram.

NOUVELLE VAGUE DE SANCTIONS OCCIDENTALES

Washington a pour sa part annoncé ce 24 février un renforcement des sanctions destinées à frapper l'économie russe. Ciblant en particulier le secteur bancaire et l'industrie de la défense, ces sanctions toucheront «plus de 200 personnes et entités, y compris des acteurs russes et de pays tiers à travers l'Europe, l'Asie et le Moyen-Orient qui soutiennent l'effort de guerre de la Russie», a déclaré la Maison Blanche.

Les nouvelles sanctions, qui viennent s'ajouter à de multiples mesures déjà adoptées, viseront «une douzaine d'institutions financières russes, en alignement avec des alliés et des partenaires, ainsi que des responsables russes et des autorités mandataires opérant illégalement en Ukraine». La Maison Blanche a indiqué qu'elle ciblait ainsi les secteurs russes de la défense et de la haute technologie, ainsi que la mise en place de mesures visant à anéantir des tentatives visant à contourner les sanctions déjà mises en place.

Le département américain du Com-

merce va également imposer des contrôles à l'exportation à près de 90 entreprises russes et de pays tiers, y compris en Chine, «pour s'être engagées dans des activités de contournement des sanctions et de remplacement en soutien au secteur de la défense russe», a déclaré la Maison Blanche. Les entreprises ciblées se verront interdire «d'acheter des articles, tels que des semi-conducteurs, qu'ils soient fabriqués aux Etats-Unis ou avec certaines technologies ou logiciels américains à l'étranger». Le secteur russe des métaux et des mines est également dans le collimateur des sanctions économiques. «L'action d'aujourd'hui entraînera une augmentation des droits de douane sur plus de 100 métaux, minéraux et produits chimiques russes d'une valeur d'environ 2,8 milliards de dollars pour la Russie. Cela augmentera également considérablement les coûts de l'aluminium qui a été fondu ou coulé en Russie pour entrer sur le marché américain», a poursuivi la Maison Blanche.

Fervent soutien de l'Ukraine, le Royaume-Uni a imposé de nouvelles sanctions contre 92 personnes physiques et morales de la Fédération de Russie, y compris des membres de la direction de Rosatom, l'entreprise spécialisée dans le nucléaire jusqu'alors plutôt épargnée en raison de son importance dans la coopération nucléaire internationale.

De la même manière, l'Australie a annoncé prendre des sanctions contre 90 citoyens russes et 40 entités, incluant des entreprises du secteur de la défense. L'efficacité de cette «pluie de sanctions», selon la formule de l'AFP, a été longuement débattue, les experts s'accordant cependant pour constater que l'économie russe avait mieux résisté que prévu.

De son côté, l'Union européenne, qui avait également annoncé vouloir prendre des sanctions à la date anniversaire du début de l'opération russe, semble pour le moment avoir des difficultés à s'accorder.

LE PLAN DE PAIX PRÉSENTÉ PAR LA CHINE ÉCARTÉ PAR L'OCCIDENT

A rebours des Occidentaux, que Moscou a accusé à de nombreuses reprises de prolonger le conflit par leur soutien matériel à Kiev, la Chine a présenté le 23 février un «plan de paix» en vue de parvenir à «un règlement politique de la crise en Ukrai-

ne».

Allié de la Russie, Pékin cherche à se positionner comme médiateur et appelle les deux belligérants à «faire preuve de rationalité et de retenue» et à «éviter une nouvelle escalade», afin d'«empêcher que la situation ne devienne incontrôlable».

A cet effet, elle plaide pour l'abandon d'une «mentalité de guerre froide», alors que le président américain Joseph Biden a effectué une tournée en Europe cette semaine pour y réaffirmer l'engagement des Etats-Unis sur le continent, se rendant notamment à Kiev et à Varsovie. Le Premier ministre polonais Mateusz Morawiecki s'est d'ailleurs rendu à Kiev pour donner un signal «clair» de soutien à l'Ukraine. Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a exprimé sa volonté de discuter avec Pékin de ce plan de paix, jugeant «positive» l'implication de ce proche partenaire de la Russie, tout en précisant ne pas avoir encore pris connaissance du document et qu'il était ainsi «trop tôt pour l'évaluer».

Le président allemand Frank-Walter Steinmeier a exprimé ses doutes à l'égard du plan de Pékin. «Toute proposition constructive, qui nous rapproche d'une paix juste, est la bienvenue. Il est encore douteux que la Chine, puissance mondiale, veuille jouer un tel rôle constructif», a-t-il déclaré. De la même manière, le secrétaire général de l'OTAN Jens Stoltenberg a estimé que la Chine n'avait «pas beaucoup de crédibilité» sur l'Ukraine, faisant valoir «qu'elle n'a pas été en mesure de condamner l'invasion illégale de l'Ukraine» par le passé. L'Occident semble ainsi fermer la porte, à ce stade, à des négociations, la Russie ayant pourtant évoqué à plusieurs reprises la perspective de discussions pour trouver une «solution acceptable» pour toutes les parties. Celle-ci pourrait intervenir, avait indiqué Vladimir Poutine début janvier, «à condition que les autorités de Kiev remplissent les exigences bien connues et maintes fois exprimées et tiennent compte des nouvelles réalités territoriales» liées aux progrès de l'armée russe. Une guerre entamée en 2014, selon Moscou Dénoncée par Kiev et ses alliés comme une guerre d'invasion ne répondant à aucune provocation, l'intervention russe a été justifiée par Moscou au nom de la nécessité de protéger les populations du Donbass, les autorités locales étant en conflit avec Kiev depuis 2014 à la suite du coup d'Etat de Maidan.

Les affrontements ont fait près de 15 000 militaires) entre 2014 et 2022. Les accords de Minsk n'ont été respectés et n'ayant pas permis de mettre un terme à la guerre, la chancelière allemande Angela Merkel ayant reconnu l'ex-président français Nicolas Sarkozy en tant que chancelière allemande, que ces accords n'ont pas «donné du temps» pour se préparer à une négociation. Revenant sur le conflit actuel, le président Vladimir Poutine avait déclaré en novembre que le dialogue avec la Russie de ces deux dernières années n'a dû intervenir plus de 100 déclarations occidentales, que le lancement de la guerre en février 2022 était une «erreur».

Sur le terrain, l'offensive russe depuis trois directrices, la Crimée, à l'est, et le Donbass, au nord, depuis la fin de la guerre n'a pas permis à Moscou de reprendre la capitale ukrainienne, ce que retrace Le Figaro, tout en soulignant néanmoins sur de nombreux territoires ukrainiens, la prise de Marioupol, la fin d'une longue bataille ukrainienne ou la prise de l'été 2022 a ensuite vu les forces de Moscou reprendre notamment de la son. Ce qui n'a pas permis de passer à la Fédération de Russie, en septembre, des régions de Donetsk et de Lougansk, que des régions de la Fédération de Russie ont rojé, à la suite de la prise de Marioupol, contestés par Kiev et les Occidentaux mais soutenus par Vladimir Poutine et les Occidentaux. Au même temps, une «crise diplomatique» concernant les combats en Ukraine, désormais autour de la question d'un cessez-le-feu relativement stable, les camps continuant à se battre. L'élément de «crimes de guerre» frappés visant à délégitimer la Russie. Par le biais des négociations, annoncées ce 24 février, à la confirmation d'un cessez-le-feu, le dialogue diplomatique lourd et de blâmes occidentaux assumés, l'Ukraine «aussi loyale», selon la Maison Blanche, par le secrétaire américain de la Défense Lloyd Austin. Sans pour autant par moments une ligne rouge à la Russie que les Occidentaux, la Pologne en maintient une avec Moscou, le président Emmanuel Macron a déclaré que le 18 février volait la Russie en Ukraine d'armes sur fond de la guerre au caractère inadmissible de la Russie n'ayant aucune autre conclusion logique. Ils veulent que nous ne venent toujours rêver de la diplomatie russe, «Nous allons régler la crise diplomatique et diplomatiquement et méritent des objectifs qui se posent quant à lui martelant lors de son discours devant le Congrès fédéral, renouant le dialogue avec le peuple russe pour une détermination». D

PRÈS L'OFFENSIVE RUSSE EN UKRAÏNE, SONT MINCES

UNE ÉCARTÉ PAR L'OCCIDENT

dans cette région
000 morts (civils et
2014 et 2022, les
'ayant pas été res-
t pas permis de
aux hostilités, l'an-
allemande Angela
onnu, tout comme
çais François Hol-
ccords visaient à
» à l'Ukraine pour
future confronta-
ur les causes du
résident russe Vla-
it ainsi estimé fin
rattachement à la
x territoires aurait
s tôt et que ces
entales prouvaient
de l'offensive de
t «la bonne déci-

nsive russe, lancée
ons au sud, depuis
ans le Donbass et
Biélorussie, alliée,
Moscou de prendre
ienne, comme le
out en progressant
larges pans du ter-
avec entre autres la
l en mai au terme
le. La contre-offen-
rganisée à la fin de
e contraint au recul
ou, qui se sont reti-
e la ville de Kher-
empêché le ratta-
ation de Russie, fin
épubliques popu-
et Lougansk, ainsi
e Kherson et Zapo-
de référendums
et ses alliés occi-
enus par Moscou.

a annoncé, dans le
«mobilisation par-
t 300 000 résér-
ts se poursuivent
de lignes de front
bilisées, les deux
s'accuser mutuel-
de guerre» et de
bérément les civils.
ouvelles sanctions
vrier, qui font suite
le l'envoi de maté-
dés à Kiev, les pays
ent un soutien à
ngueusement qu'il le
formule employée
éricain à la Défense
'il a paru adopter
igne moins hostile
pays baltes ou la
enant le dialogue
président français
a quant à lui indi-
uloir «la défaite de
ine. «Les livraisons
le déclarations sur
ossible de la victoi-
e laissent aucune
gique que celle-ci :
s perdions. Ils peu-
r !», lui avait verte-
porte-parole de la
Maria Zahkharova.
er pas à pas, soi-
thodiquement, les
sent devant nous»,
é Vladimir Poutine
rs devant l'Assem-
nmerciant «tout le
son courage et sa
e part et d'autre,



une confrontation de longue haleine semble être, pour le moment, la seule perspective crédible à court terme. En effet, si la Russie a montré une volonté de négocier, le président ukrainien a pris un décret en octobre dernier afin d'interdire tous pourparlers de paix avec Vladimir Poutine, ne fermant néanmoins pas la porte à un «dialogue avec la Russie mais avec un autre président de Russie». De plus, les chancelleries occidentales, l'OTAN en tête, n'ont pour l'instant montré aucune volonté d'ouvrir des négociations qui pourraient mener à la paix entre les deux belligérants.

«PRÈS DE 20 PAYS SOUHAITENT REJOINDRE LES BRICS OU L'OCS », SELON SERGUEÏ LAVROV

Sur un autre volet, le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov. Suivez RT France sur Telegram Selon le chef de la diplomatie russe, les demandes de

pays souhaitant rejoindre les Brics ou l'OCS ont augmenté de façon spectaculaire au cours des deux dernières années. Une preuve de l'échec des tentatives occidentales d'isoler Moscou, selon lui. Environ deux douzaines de pays ont fait part de leur intention de rejoindre soit le groupe des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), soit l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), a fait savoir ce 27 février le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov. «Le nombre de pays souhaitant rejoindre les Brics et l'Organisation de coopération de Shanghai a augmenté de façon spectaculaire au cours des deux dernières années, y compris la première année de l'opération militaire spéciale. Ce nombre est actuellement d'environ deux douzaines», a-t-il souligné lors d'une réunion avec des diplomates étrangers, comme le rapporte l'agence TASS. Le chef de la diplomatie russe a souligné qu'il s'agissait de pays qui «jouent vraiment un rôle très impor-

tant dans leurs régions». «Il s'agit notamment de l'Égypte, de la Turquie, de l'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis, de l'Indonésie, de l'Argentine, du Mexique et d'un certain nombre de nations africaines», a poursuivi Sergueï Lavrov, soulignant que le simple fait «d'énumérer ces noms [montrait] l'échec des tentatives [occidentales] d'isoler» la Russie.

«UNE ÉNORME OPPORTUNITÉ D'INTERACTION» POUR LA RUSSIE ?

Selon le ministre russe des Affaires étrangères, l'effet a été inverse : «La compréhension des développements actuels en tant que processus géopolitique tectonique pousse les pays, qui se sentent indépendants et sont guidés par des intérêts nationaux plutôt que par les caprices de quelqu'un, à s'unir avec ceux qu'ils considèrent comme partageant les mêmes idées.

Et ici, nous avons une énorme opportunité d'interaction avec nos collègues.» Les Brics plaident en faveur d'une refondation des organisations internationales, comme le Conseil de sécurité de l'ONU et les organisations financières de Bretton Woods (FMI, Banque mondiale). En 2019, le groupe représentait plus de 40% de la population mondiale et ses cinq pays avaient un produit intérieur brut cumulé de 18 600 milliards de dollars, soit environ 23% du produit intérieur brut mondial. Selon les estimations du Fonds monétaire international, les Etats membres du groupe sont responsables de plus de la moitié de la croissance économique mondiale de la dernière décennie. Quant à l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), plus de 20 ans après sa création, elle bénéficie d'un poids démographique phénoménal, représentant près de la moitié de la population mondiale, qui s'ajoute à sa superficie géographique et à ses ressources énergétiques. **I.M./avec agences**

ANNIVERSAIRE DU FRONT
POLISARIO

HOMMAGE ET REMERCIEMENTS À L'ALGÉRIE ET SON PEUPLE

Le nom de l'Algérie n'a pas cessé d'être cité et acclamé par les Sahraouis, responsables et citoyens, durant les festivités du 50^e anniversaire du déclenchement de la lutte armée et la création du Front Polisario, pour son soutien aux peuples opprimés et en termes de lutte pour l'indépendance. Pour le président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, le soutien de l'Algérie en faveur du peuple sahraoui est tout simplement inoubliable. "L'Algérie, et à sa tête, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé sa position totalement cohérente avec la Charte et les résolutions des Nations unies ainsi qu'avec l'Acte constitutif de l'Union africaine et tout particulièrement avec les principes et les valeurs de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954. Tous mes remerciements et ma gratitude au peuple algérien et au grand Etat algérien", a déclaré M. Ghali lors de son allocution marquant le début du défilé militaire organisé samedi à Aousserd, dans les Camps de réfugiés sahraouis.

"Le peuple sahraoui n'oubliera jamais le soutien indéfectible et sans limites de l'Algérie", a-t-il assuré. Emboîtant le pas au président Ghali, le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Sidati, a indiqué, vendredi soir, en conférence de presse à laquelle ont assisté nombre de médias étrangers, que les Sahraouis "ne pourront jamais assez remercier l'Algérie" pour son rôle dans la défense de la cause sahraouie. Même son de cloche chez le vice-président du Parlement sahraoui, Salek Mohamed El Mehdi, pour qui les acquis et succès de la cause sahraouie à l'échelle internationale doivent beaucoup à l'Algérie. Le secrétaire général de l'Union des journalistes et écrivains sahraouis, Nafaai Ahmed Mohamed, chargé également durant les festivités de l'animation et de l'accompagnement des délégations étrangères, a déclaré samedi, lors de la conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui, que l'Algérie est le pays dont la présence et la disponibilité ne venaient jamais à manquer.

La reconnaissance et les remerciements à l'Algérie pour son rôle et sa position immuable en faveur de la cause sahraouie ont été exprimés également par les invités et amis étrangers du peuple sahraoui, pour qui l'Algérie est désormais un exemple à suivre pour les pays du monde entier en matière d'engagement et de défense des causes justes.

"L'Algérie, qui revient en force sur l'échiquier régional et international, est un atout inestimable pour le peuple sahraoui et sa juste cause", se sont accordés à dire des représentants des Parlements cubain et vénézuélien.

"L'Algérie et l'Afrique du Sud, qui défendent le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, sont sans doute un acquis majeur pour la cause sahraouie aux fora internationaux", a souligné de son côté la députée Sud-africaine du parti du Congrès national africain (ANC), Makgabo Reginah Mhaule.

Par ailleurs, le nom de l'Algérie a été longuement scandé durant les défilés militaires et civils, ainsi que d'autres manifestations et les "Vive l'Algérie" fusaient de partout. Le match qu'a disputé samedi la sélection sahraouie de football face au MC Alger a été d'ailleurs très suivi et commenté. "Peu importe le vainqueur, la grande victoire est de jouer avec un aussi vieux club de l'Algérie connu à l'échelle internationale", a indiqué Zaydane, un habitant d'Aousserd, remerciant les initiateurs de ce match qui a fait connaître d'ores et déjà l'équipe sahraouie.

R.I.

LE SITE ESPAGNOL EL CONFIDENCIAL ÉBRUITE LES MENÉES DU MAKHZEN

Le Makhzen impliqué dans un complot électoral à Melilla

Le régime du Makhzen est encore une fois cité dans une affaire de corruption, dans laquelle il est soupçonné d'être impliqué dans l'achat de votes par correspondance dans le préside espagnol de Melilla, pour tenter d'accroître l'influence et la présence d'un parti dans le gouvernement de cette ville autonome.

Selon le site espagnol El Confidencial, de hauts responsables des services d'information de la police et de la garde civile espagnole, ont émis le soupçon que Rabat essaie d'assurer la présence de la Coalition musulmane pour Melilla (CPM) dans le gouvernement de la ville autonome pour augmenter son influence dans cette enclave stratégique. La question est traitée comme une menace pour la sécurité nationale et l'intégrité territoriale de l'Espagne. "Nous avons des indices rationnels que le Maroc pourrait être derrière", explique l'un des commandants de la police à El Confidencial. Les agents du Centre national de renseignement (CNI) estiment que les services secrets marocains auraient fourni des fonds à un réseau clandestin pour acheter plus de 10.000 votes par correspondance, soit près du tiers de tous ceux qui ont été déposés dans les urnes de Melilla lors des précédentes élections de 2019 (34.393). Le site rapporte que pour chaque vote, entre 50 et 200 euros auraient été versés, selon des sources proches des investigations. De l'avis des spécialistes, l'achat de voix a atteint des



niveaux qu'ils qualifient de "trop grossiers". Selon des sources du ministère de l'Intérieur, le dossier a atterri au tribunal d'instruction numéro 2 de la ville autonome. Pour sa part, le candidat de Vox à la présidence de Melilla, José Miguel Tasende, a assuré à El Confidencial qu'il ne serait pas surpris que le Maroc soit à l'origine du scandale de l'achat de votes par correspondance dans le préside. Il s'était même interrogé d'où le "CPM avait eu cet d'argent? On ne sait pas", a-t-il répondu. En revanche, le numéro un de Vox pour les pro-

chaines élections régionales, a rappelé "qu'acheter des voix est un crime, mais c'est aussi un crime d'en vendre". "J'espère que les enquêtes policières, qui progressent et sont bien dirigées, aboutissent à des emprisonnements", a souligné Tasende. Selon des informations confirmées à ce journal par des sources proches des enquêtes, les agents désignent le chef du CPM, Mustafa Aberchan, derrière cette histoire, cependant ils préviennent que ni lui ni les chefs de parti n'ont suffisamment d'actifs pour financer l'achat de milliers de bulletins

de vote. A ce stade, les soupçons se tournent vers le Maroc qui tente de gagner de l'influence en Espagne. "Le souci du vote, c'est qu'il puisse être dirigé contre des partis actuels et avec une nette influence marocaine", tranchent les mêmes sources. Le pouvoir déstabilisateur du Maroc sur les deux présides de Ceuta et Melilla a également pu être prouvé à l'été 2021, lorsqu'il a conduit à une entrée massive de quelque 12.000 migrants vers Ceuta, provoquant ainsi une crise diplomatique avec l'Espagne.

I.Med/ El Confidencial

ARMÉE SAHRAOUIE :

Nouvelles attaques contre les forces d'occupation marocaines dans les secteurs de Haouza, Farsia et Aousserd

BIR LAHLOU (Territoires sahraouis libérés)- Des unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles attaques contre des retranchements des forces d'occupation marocaines dans les secteurs de Haouza, Farsia et Aousserd, leur causant de lourdes pertes humaines et matérielles, a indiqué le ministère sahraoui de la Défense dans son communiqué militaire, publié vendredi. Selon le communiqué N 801 rap-

porté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), des détachements avancés de l'APLS ont mené de nouvelles attaques contre les retranchements des forces d'occupation marocaines dans les régions de Rous Lektitra (secteur de Haouza) et de Fayine (secteur de Farsia). L'Armée sahraouie a également mené des attaques contre les forces d'occupation marocaines dans les deux régions de Astila Ould Boukrinou et Guelb Ennos (secteur

d'Aousserd). Des détachements avancés de l'APLS avaient bombardé les positions des forces d'occupation marocaines dans la région de Fedret Abrouk (secteur de Haouza). Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les retranchements des forces d'occupation marocaines qui "subissent de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte", conclut le communiqué

R.I./SpsRasd

MAROC :

Création d'une coordination européenne du mouvement de soutien aux détenus politiques

Les Comités de soutien aux prisonniers politiques au Maroc installés dans des pays européens, ont annoncé la formation d'une coordination européenne de ce mouvement. Dans un communiqué relayé dimanche par des médias marocains, la coordination a indiqué que "le Maroc assiste à une escalade sans précédent de la répression contre quiconque exprime des opinions critiques à l'égard du régime". L'instance ajoute que depuis la répression du mouvement de protestation du Rif, en 2017, qui s'est soldée par des peines de prison "extrêmement sévères" et "injustes", allant jusqu'à vingt ans de réclusion, "les atteintes à la liberté d'expression sont devenues récurrentes, ciblant toute

personne qui exprime des opinions que les autorités considèrent comme hostiles". La coordination critique aussi "le musellement des médias indépendants et l'emprisonnement arbitraire de journalistes indépendants, tels que Taoufik Bouachrine, Souleiman Raissouni et Omar Radi, et les attaques ciblant les sites électroniques, qui sont les derniers espaces d'expression civile". Dans le même communiqué, il est indiqué que l'attaque des sites visait à "faire taire toute voix critique, car des dizaines de militants des droits de l'Homme et de blogueurs ont été placés derrière les barreaux avec des peines très lourdes, comme Saida Al-Alami, Réda ben Othman, Mohamed Ziane et autres". La

même source souligne en outre la détérioration et la régression de la situation des droits de l'Homme au Maroc, caractérisée par des atteintes répétées aux libertés d'opinion et d'expression, l'exploitation d'une justice non indépendante ainsi que l'augmentation du nombre de poursuites et d'arrestations de défenseurs des droits humains. La création de la coordination se veut un moyen d'unifier les efforts pour la libération de tous les prisonniers politiques et d'opinion au Maroc, indiquent les différents Comités de soutien aux prisonniers politiques dans le royaume, installés notamment en France, en Allemagne, en Espagne, en Belgique et aux Pays-Bas.

I. M.

FINALE DE LA COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL

L'USMA « prête à relever le défi »



La clé de la réussite reste la concentration maximale, condition sine qua non pour revenir avec un bon résultat. Cette première manche sera dirigée par Jean-Jacques Ngambo Ndala (RD Congo) assisté de Zakhele Thusi Granville Siwela (Afrique du Sud) et Olivier Kabene Safar (RD Congo).

L'entraîneur de l'USMA Alger Abdelhak Benchikha s'est exprimé jeudi dernier sur la finale de la Coupe de la Confédération africaine de football, prévue aujourd'hui face aux Tanzaniens des Young Africans au stade Benjamin Mkapa de Dar Es-Salaam (14h00, algériennes), affirmant

que son équipe était "prête" à relever le défi à l'occasion de cette première manche. "Quand vous atteignez la finale, il n'y a pas de place à la chance. Nous sommes prêts à relever le défi dans l'objectif de s'adjuger le trophée. Chaque joueur aura son mot à dire, j'ai besoin de tous mes éléments pour ces deux matchs", a-t-il affirmé à la presse. Le coach des "Rouge et Noir" s'exprimait à l'aéroport international d'Alger peu avant le départ de la délégation usmiste pour la capitale tanzanienne, à bord d'un vol spécial. "J'ai promis à mes joueurs d'atteindre la finale, et m'ont promis quant à eux de remporter le trophée. Je ne vous cache pas, je sens une certaine pression, mais je fais tout pour ne pas le faire sentir à mes joueurs. C'est à moi de galvaniser mes éléments", a-t-il ajouté. Appelé à

se prononcer sur son adversaire en finale, Benchikha a estimé qu'il détenait des informations sur le champion de la Tanzanie en titre. "En analysant cette équipe, j'ai tiré plusieurs enseignements. Nous nous connaissons bien, mais il reste la vérité du terrain. La finale se joue en deux manches, nous devons rester concentrés sur le match retour peu importe le résultat de la première manche. Ce sera un honneur pour moi si j'arrive à offrir ce titre à mon pays", a-t-il dit. De son côté, le défenseur Saâdi Redouani a relevé l'importance de bien négocier le match aller face à une coriace équipe des Young Africans, dirigée sur le banc par le technicien tunisien Nacreddine Nabi. "Nous sommes conscients de la responsabilité qui pèse sur nous. Nous devons bien gérer ce match aller, que j'espère se

déroulera dans les meilleures conditions. La clé de la réussite reste la concentration maximale, condition sine qua non pour revenir avec un bon résultat", a-t-il indiqué. Cette première manche sera dirigée par Jean-Jacques Ngambo Ndala (RD Congo) assisté de Zakhele Thusi Granville Siwela (Afrique du Sud) et Olivier Kabene Safar (RD Congo). Le match retour se jouera le samedi 3 juin au stade olympique du 5-juillet (20h00). L'USMA avait composté son billet pour la finale en éliminant les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas (aller à Bouaké : 0-0, retour à Alger : 2-0), alors que les Young Africans ont passé l'écueil des Sud-Africains de Marumo Gallants en remportant les deux manches des demi-finales (aller à Dar Es-Salaam : 2-0, retour à Rustenburg : 2-1).

R. S.

Goudjil reçoit le président du Conseil national et le ministre de la Jeunesse sahraouis

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil a reçu, lundi, au siège du Conseil de la nation, le président du Conseil national de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Hama Salama, et le ministre sahraoui de la Jeunesse et des Sports, Hasenitou Mohamed Chblel, accompagnés du staff de la sélection nationale de football en présence de l'ambassadeur de la RASD en Algérie, Abdelkader Taleb Omar, indique un communiqué du Conseil de la nation. A cette occasion, le président du Conseil de la nation a présenté ses chaleureuses félicitations au peuple sahraoui à l'occasion de la célébration du 50ème anniversaire du déclenchement de sa glorieuse guerre de libération et la création du Front populaire pour la Libération de Sakia El-Hamra et Oued Eddaheb (Polisario) (1973-2023), souhaitant davantage de détermination et la continuité sur la voie de la liberté et l'indépendance, relevant que cela ne se réalisera que par l'autodétermination. M. Goudjil a également félicité les dirigeants sahraouis pour le succès de la conférence arabe de solidarité avec le peuple sahraoui, tenu les 17 et 18 mai en cours, et l'annonce de la création de la sélection nationale sahraouie de football sur la terre des Chouhada et dans le stade

"Nelson Mandela", icône du militantisme, une démarche qu'il a qualifiée de "nouveau jalon" qui intervient pour faire connaître davantage la cause sahraouie juste dans les fora internationaux et les manifestations sportives continentales et internationales, en suivant l'exemple de l'équipe du Front de libération nationale (FLN) de football, créée en 1958, qui a joué un rôle majeur dans l'internationalisation de la cause algérienne dans le monde. Le président du Conseil de la nation et son frère Hama Salama ont exprimé leur grande satisfaction quant aux liens historiques privilégiés unissant les deux pays, qui sont marquées par une convergence de vues sur l'ensemble des questions d'intérêt commun, au vu de la relation solide entre M. Abdelmadjid Tebboune et son frère M. Brahim Ghali, outre les liens exemplaires dans le domaine parlementaire qui se renforcent, jour pour jour, comme c'est le cas pour le Parlement panafricain, au mieux des aspirations des peuples du continent. Les deux parties ont convenu de la nécessité de militer davantage lors de cette rencontre régionale pour que l'Instance parlementaire panafricaine demeure un symbole des bonnes pratiques consacrant les aspirations et espoirs des générations actuelles

et de l'indépendance. La rencontre a été une occasion pour le président du Conseil de la nation de rappeler les différentes étapes phares de l'histoire de la cause sahraouie juste, rappelant la proclamation du Sahara Occidental une province espagnole par l'Espagne en 1961, le retrait du dernier soldat espagnol du Sahara Occidental en 1975, la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique le 27 février 1976 et la signature d'une convention entre la Mauritanie et le Maroc pour la division du Sahara Occidental, ce qui confirme qu'il s'agit d'un colonisateur abject, dans le cas contraire le Maroc n'aurait jamais accepté de partager la propriété de l'un de ses territoires avec un autre pays quels que soient les motifs. M. Goudjil a souligné que l'aboutissement du processus juridique de ce dossier juste passe uniquement par l'application des résolutions de la Cour de justice de l'UE (CJUE) dans les années 1970, de par qu'il s'agit d'une question confiée au comité spécial de la décolonisation de l'Assemblée générale des Nations Unies, réitérant la position constante de l'Algérie vis-à-vis de l'intransigeance de la communauté internationale à trouver une issue honorable et équitable à cette question.

APS

RALLYE "DÉCOUVERTE DE L'ALGÉRIE"

DÉROULEMENT DE LA 2^E ÉTAPE MOSTAGANEM-ORAN

La deuxième étape du Rallye "découverte de l'Algérie" de la course moto a débuté, mercredi, à Mostaganem avec la participation de 28 athlètes représentant l'Algérie, la Tunisie, la Libye et l'Arabie saoudite. Au cours de cette étape, qui s'étend entre les villes de Mostaganem et d'Oran, les coureurs parcourront une distance de 260 km, dont une grande partie sur la route nationale n 11, qui se caractérise par ses magnifiques paysages, et ce, en partance de la plage "Sablettes". La première étape de ce rallye, qui s'inscrit dans le cadre de la promotion du sport touristique, et organisé par la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM) en coordination avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, s'est déroulée, mardi, sur une distance de 260 km ralliant Tipasa à Mostaganem.

Le rallye "découverte de l'Algérie" se poursuivra jeudi, avec la tenue de la troisième étape, entre Oran et Alger, via l'auto-route Est-Ouest, sur une distance de 410 km, selon les organisateurs. En marge de cette manifestation, qui sera clôturée le 27 de ce mois, la FASM a également programmé, jeudi, une exposition de plus de 1200 motos aux Sablettes (Alger).

Cette exposition vise à promouvoir la discipline, ainsi qu'une campagne de sensibilisation et de prévention sur les accidents de la route et les différentes mesures de sécurité à respecter, comme le port d'un casque de protection et l'évitement de l'excès de vitesse, précise-t-on de même source.

Au menu de cette manifestation aussi, un concours au profit des citoyens, ainsi que l'animation de campagnes de sensibilisation sur la prévention routière en coordination avec diverses institutions concernées par cette cause, à l'image de la Direction générale de la Sûreté nationale, la Gendarmerie nationale, la direction des forêts et différents opérateurs économiques, souligne-t-on.

R.S.

ANNABA

FESTIVAL DE LA MUSIQUE ET DE LA CHANSON CITADINES : MANEL GHARBI ET NOURIA FONT LE SHOW

Les chanteuses Manel Gharbi et Nouria versées respectivement dans le chant andalou et kabyle ont fait le show dans la soirée de samedi à dimanche avec une interprétation élégante et exceptionnelle des chansons de ces styles musicaux dans le cadre de l'animation des soirées du 16ème Festival national de la musique et de la chanson citadine organisé au Théâtre régional Azzeddine-Medjoubi à Annaba. Les chanteuses ont animé au titre de cette édition qui se poursuivra jusqu'au 4 avril, une soirée au rythme des mélodies du chant andalou et de la chanson kabyle suscitant une forte interactivité avec un public connaisseur composé principalement de familles fidèles aux rendez-vous artistiques du Ramadhan qui tendent à devenir une tradition bien ancrée dans le plan d'action du théâtre régional d'Annaba.

Vêtue d'une tenue traditionnelle très classe, l'artiste Manel Gharbi qui accompagnait l'orchestre au piano, a enchanté le public par des "andaloussiyate" dans les modes Sika et Djarka avant de faire un crochet sur les chansons assimi (algérois) et clore sa tonalité lyrique par un madih. Pour sa part, l'artiste Nouria a charmé le public avec sa puissante voix et son interprétation de la chanson kabyle au cours de cette soirée animée également par le chanteur Hamdi Nadjib d'Annaba qui a enchanté le public avec une chanson chaâbi. Parallèlement aux soirées artistiques et ateliers de formation sur la musique et le patrimoine, une exposition d'art plastique de l'artiste Nadjem Cherad d'Annaba intitulée "Djoudour" et composée de 25 toiles plastiques reflétant la diversité et la richesse du patrimoine artistique algérien, a été organisée dans le cadre de ce festival au théâtre régional d'Annaba.

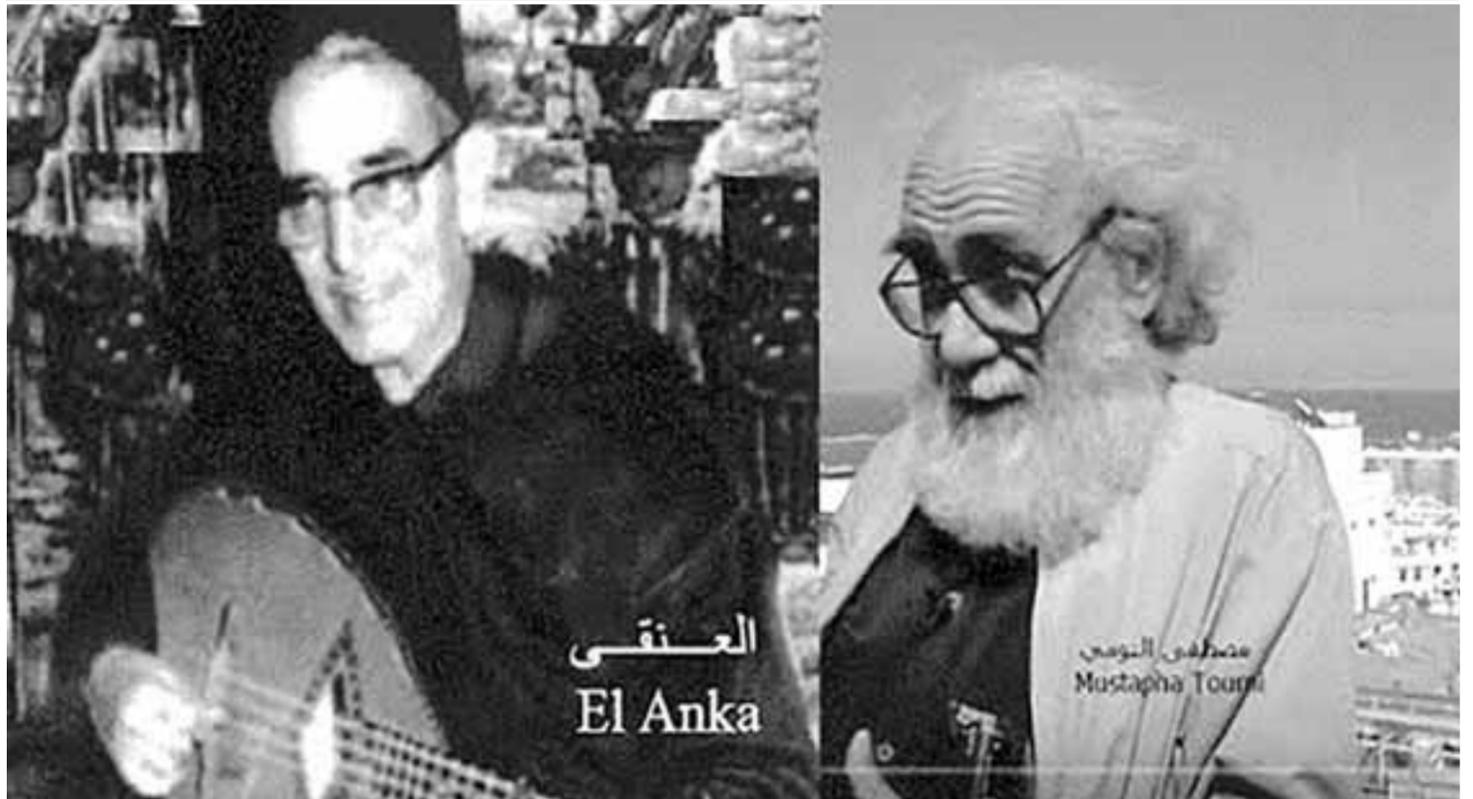
Le Festival national de la musique et de la chanson citadine est organisé par le Commissariat du festival sous la supervision de la direction de la culture et des arts d'Annaba et en collaboration avec le Théâtre régional Azzeddine-Medjoubi.

I.M.

EL ANKA – TOUMI, LA NAISSANCE D'UNE COLLABORATION ARTISTIQUE DE HAUT VOL

Jonction d'un duo de virtuoses pour créer une œuvre artistique qui défie le temps

Il y a dix ans s'éteignait l'artiste engagé, poète et moudjahid Mustapha Toumi, qui a mis son art au service de la cause nationale, laissant derrière lui un actif de plusieurs poèmes interprétés par des grands noms de la chanson algérienne.



Auteur-compositeur, poète et peintre et journaliste à la radio, le défunt est l'un des brillants paroliers ayant contribué, à travers la chanson chaâbi, à la préservation de la mémoire collective et le riche patrimoine immatériel. Né en 1937 à la Casbah d'Alger où il avait grandi, l'artiste a participé à des émissions radiophoniques outre ses apparitions dans des pièces de théâtre dont "Kahina" en 1950 avec les deux icônes du quatri-

me art algérien, Mahieddine Bachtarzi et Mustapha Kateb. Militant politique depuis son jeune âge, le défunt était chargé de la rédaction et la lecture des communiqués de presse sur les ondes de la radio clandestine "La voix de l'Algérie libre et combattante" qui était un véritable porte-voix de l'Algérie à l'échelle internationale. Après l'indépendance, il a été nommé chargé des affaires culturelles au ministère de l'Information en sus d'autres

postes. Feu Toumi avait également des contributions dans la revue de "Novembre". L'artiste a laissé également une trace dans le cinéma avec des scénarios et des dialogues de certains films tels que "Chebka" du réalisateur El Ghouti Ben Deddouche (1976). Courtisé par les sommités de la chanson algérienne de son époque, feu Toumi le parolier est l'auteur de plusieurs chefs-d'œuvre à l'instar de l'immortelle "Soubhan Allah Ya L'tif" interpré-

tée par le Cardinal, El-hadj M'hamed El-Anka, "Che Guevara", de Mohamed Lamari, "Ya Dellal", de Nadia, "Ki El Youm Ki Zman", de Amar El Achab, et "Soummam" écrite spécialement pour la diva du Tarab, Warda El-Djazairia, à l'occasion de la célébration du 30^e anniversaire du congrès de la Soummam. Le défunt s'est éteint le 3 avril 2013 à l'âge de 76 ans, laissant derrière lui un riche actif dans différents domaines.

I.M./Aps

La pièce de théâtre «Les ruelles des héros» présentée au public

Le spectacle "Aziqat el abtal" (Les ruelles des héros), une adaptation de la pièce historique "Les enfants de la Casbah" de Abdelhalim Raïs, qui revisite l'implication active des milieux urbains dans le combat libérateur, a été présentée vendredi soir à Alger, par l'Association "Mouthalath El Hayat" (Le triangle de la vie) de la Protection civile. Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), le spectacle mis en scène par Mohamed Belkaissarira, relate l'histoire d'une famille vivant dans

la Casbah d'Alger, un des quartiers populaires de la capitale qui ont beaucoup milité dans la résistance contre le colonialisme français, notamment durant la Bataille d'Alger. Servi par 17 comédiens, le spectacle met en scène l'histoire d'une famille algérienne composée de trois frères qui chacun selon ses convictions et ses possibilités rejoignent la lutte armée pour renverser l'ordre colonial. Sur scène les trois frères, Djamel, Rachid et Mourad avec leur parents, mènent un dialogue, rythmé par

de récurrentes altercations verbales et disputes entre les frères, qui militent tous dans la clandestinité pour le Front de libération nationale (FLN), à l'insu des autres membres de la famille. La scénographie, signée Halim Rahmouni, se base sur un décor statique minimaliste qui suggère une maisonnette de la Casbah avec un patio, des meubles d'époque et une fontaine. En filigrane, le spectacle est un hommage aux sacrifices de toutes les franges de la société algérienne qui ont contribué activement aux combats pour l'indépendance, et montre les difficultés et la dure réalité de la clandestinité. Œuvre de Abdelhalim Raïs, "Les enfants de la Casbah" a été présentée pour la première fois à Tunis en 1959 par les membres de la troupe artistique de Front de libération nationale (FLN), avant d'être reprise au TNA au lendemain du recouvrement de l'indépendance. La pièce avait également été adaptée à la télévision avec, entre autres comédiens Nouria, Mohamed Kechroud, Sid Ali Kouiret et Sid Ahmed Agoumi. Produite en 2017 par l'Association "Mouthalath El Hayat" (Le triangle de la vie) de la Protection civile, "Les ruelles des héros" a été présentée dans le cadre de la Journée nationale des Scouts musulmans algériens, célébrée le 27 mai de chaque année.

APS

BÉCHAR :

Une centaine d'artistes au 6^e Festival local «Natfakrou Lahbab»

Une centaine de jeunes artistes prennent part à la 6ème édition du Festival culturel local "Natfakrou Lahbab" à Béchar, à l'initiative de l'association "Saharienne", a-t-on appris samedi des organisateurs. Cet événement culturel et artistique, qui s'étalera tout au long de Ramadhan, se veut depuis sa création un espace d'expression dédié aux jeunes talents activant dans les différents domaines culturels et artistiques, a déclaré à l'APS Nouredine Rahou, président de l'association organisatri-

ce. Et d'ajouter: "le but visé à travers ce rendez-vous culturel est de soutenir les jeunes artistes de la région et les encourager à promouvoir leurs créations et réalisations artistiques". Des troupes musicales d'Inchad, de musique et danse Diwane, musique Gnaoua, chant féminin (Zefani), musique moderne ainsi que des troupes théâtrales, animeront les soirées du Festival qu'abrite la salle de la Cinémathèque nationale, a-t-il précisé. Le programme de cette nouvelle édi-

tion prévoit aussi, des spectacles pour enfants, expositions des œuvres des jeunes artistes-peintres et de l'artisanat traditionnel, en plus de conférences-débats animées par des universitaires et chercheurs sur plusieurs thèmes culturels et de la vie sociale, a ajouté M. Rahou. Cette manifestation, dont le coup d'envoi a été donné vendredi dans la soirée, est organisée avec la contribution du mouvement associatif local et l'appui du secteur de la Culture et des arts

In Aps

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'habitat et de l'urbanisme et de la ville
Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la
Construction de la wilaya de Boumerdes
NIF : 414024000035126

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 07 / SM/DUAC/2023

La Direction de l'Urbanisme, de l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Boumerdes lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à réalisation des travaux des VRD primaires et secondaires des 832/1 120 logements à Zemmouri

Les soumissionnaires ayant la qualification, catégorie quatre (IV) ou plus dans le secteur travaux publics (Activité principale ou secondaire) en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
- Ayant réalisé au moins un (01) projet de voiries ou trottoirs, justifié par une attestation d'exécution valorisée, délivrée et signée par un maître de l'ouvrage public.
- ayant une moyenne de chiffre d'affaire des trois dernières années (2019-2020-2021) ou (2020-2021-2022) supérieur ou égale à 75 000 000.00 DA, peuvent soumissionner
- Les entreprises ayant déjà été attributaires de deux(02) projets ou plus avec la DUAC de Boumerdes, à la date d'ouverture des plis ne peuvent pas soumissionner.

Le retrait du cahier des charges, sera au niveau du service de suivi des marchés publics - 01^{er} étage- bureau n°27- Direction de l'Urbanisme, de l'architecture, et de la Construction - Cité FRANTZ FANON -800 Logts - W/Boumerdes.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

I- Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature.
- Une déclaration de probité.
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- attestation de visite du site (selon modèle ci-annexé).
- Planning d'exécution des travaux dûment daté et signé par le soumissionnaire.
- liste l'affectation des moyens humains (selon le modèle en annexe).
- liste l'affectation des moyens matériels (selon le modèle en annexe).
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires.
- Attestation de visite du site

1-Capacités professionnelles :

- Une copie du certificat de qualification catégorie quatre (IV) ou plus dans le secteur travaux publics (Activité principale ou secondaire)
- une attestation d'exécution valorisée de réalisation d'au moins un (01) projet de voiries ou trottoir, délivrée et signée par un maître de l'ouvrage public.

2-capacités financières : Moyens financiers justifiés par les bilans financiers visés par les services des impôts et leurs annexes indiquant les différents chiffres d'affaires des trois dernières années (2019,2020 et 2021) ou (2020- 2021 et 2022) ou une attestation de chiffre d'affaire délivrée par les services des impôts et les références bancaires.

3-Capacités techniques : Moyens humains propres à l'entreprise et matériels à mettre dans le cadre du présent projet accompagnés des pièces justificatives.

- Matériel non roulant : Factures (ne pouvant justifier que le matériel ne disposant pas de cartes grises), et PV d'huisserie de justice daté de moins d'une année ou contrat de location notarié.
- Matériel roulant : Cartes grises+ contrats d'assurance en cours de validité, fiche de contrôle technique, contrat de location notarié ou contrat leasing (en cas de location ou leasing).
- Diplôme, attestation d'affiliation à la CNAS en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
- pour l'effectif d'encadrement, pour les ouvriers : Attestation de mise à jour visée par CNAS en cours de validité.
- Attestations de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
- Copie du registre de commerce électronique.
- Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale (NIF).
- Copie du numéro d'identification statistique (NIS).
- Copie de l'extrait du casier judiciaire du signataire de l'offre en cours de validité.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales délivrée par l'antenne CNRC pour l'année 2021 ou 2022.

III- L'offre financière contient :

- La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint renseignée, datée et signée et paraphée par le soumissionnaire.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif selon le modèle ci-joint renseignée, datée et paraphée par le soumissionnaire et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public à savoir :

- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
Tout soumissionnaire, seul ou en groupement, peut se prévaloir des capacités d'autres entreprises.
La prise en compte des capacités d'autres entreprises est subordonnée à l'existence entre elles, d'une relation juridique de sous-traitance, de Co-traitance ou statutaire (filiale ou société mère d'un même groupe de la société), et à l'obligation de leur participation à la procédure de passation du marché public.

Dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises, le service contractant tient compte des capacités du groupement dans sa globalité. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier de l'ensemble des capacités exigées du groupement, dans le cahier des charges.

III- L'offre financière contient :

- La lettre de soumission (selon le modèle ci-joint) renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire.
- Le détail quantitatif - estimatif (DQE) de l'offre dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas, ces enveloppes sont mises dans une enveloppe cachetée et anonyme adressée à Monsieur le Directeur de l'Urbanisme, de l'architecture et de la Construction, Bureau n°49, 3ème étage - Adresse - cité Frantz Fanon (800 logts), wilaya de Boumerdes, portant la mention :

« À NOUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES-
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 07 / SM/2023
PROJET : réalisation des travaux des VRD primaires et secondaires des 832/1 120 Logements à Zemmouri.

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Le dépôt des offres sera fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 10h00mn à compter de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP, le jour d'ouverture des plis aura lieu le 15^{ème} jour à compter de la 1^{ère} publication de l'avis d'appel d'offre au BOMOP ou aux quotidiens nationaux à 10 h30 au niveau du Siège de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, si le jour de l'ouverture des plis techniques et financiers coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La séance d'ouverture des plis aura lieu en présence des soumissionnaires.

La durée de validité des offres est fixée à trois (03) mois augmentée de la durée de préparation des offres, à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant toute la durée de validité des offres.

L'EXPRESS DU 28/05/2023

ANEP : N° 2316013046

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE D'ALGER 1
02, Rue Didouche Mourad - Alger -
Numéro d'identification fiscale (NIF) : 090416015118236

AVIS D'ATTRIBUTION

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. L'Université d'Alger1 déclare l'attribution provisoire de l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/UA1/2022 relatif à l'acquisition d'équipement scientifique pour le laboratoire de recherche en IMMUNO-ONCOLOGIE au profit de l'université d'Alger1 composé de cinq (05) lots :

LOT 1 : CYTOMETRE EN FLUX ET ACCESSOIRES

LOT 2 : SEQUENCEUR

LOT 3 : PCR PAR GOUTTELLETES DIGITALES ET ACCESSOIRES

LOT 4 : SYSTEME D'AMPLIFICATION D'ADN

LOT 5 : APPAREILS DE BIOLOGIE

Paru dans les quotidiens nationaux : المور 16/01/2022 arabe et l'express du 17/01/2022 en langue française.

Selon le tableau suivant :

Nom du soumissionnaire NIF	Lot n° attribué	Note technique /00	Délai de livraison jours	Délai de garantie mois	S.A.V ans	Montant de l'offre TTC (DA)	Critère de choix
SARL HTDS 00041609640055600000	01	66	89	36	10	49 206 500,00	Offre moins disante
	02	60,71	89	36	10	18 088 000,00	
	03	70	89	36	10	19 194 700,00	
	04	58,71	89	36	10	18 088 000,00	
SARL AL AMEL SCIENTIFIC 001216099040623	05	66	90	38	16	11 622 280,51	Offre moins disante

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics sectorielle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans les dix (10) jours qui suivent la date de la première publication du présent avis dans la presse journalière sus cités et le BOMOP.

Les autres soumissionnaires désireux prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres technique et financière sont invités de se rapprocher du service contractant, vice recteur chargé du développement, de la prospective et de l'orientation de l'université d'Alger 1, site, 02 rue DIDOUCHE MOURAD, Alger, au plus tard trois (03) jours à compter de la première publication de présent avis

L'EXPRESS DU 28/05/2023

ANEP : N° 2316013009

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT
DAIRA DE TISSEMSILT
COMMUNE DE TISSEMSILT
NIF : 092438019012731

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel 15-247 du 02 Dhou el Hidja 1436 correspond au 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Tissemsilt informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°07/2023 paru à..... le 27/04/2023 et L'EXPRESS le 27/04/2023 qu'à l'issue de l'analyse des offres, le service contractant attribuer les opérations provisoirement aux soumissionnaires indiqués ci-dessous :

Intitulé de l'opération	NIF	Entreprise	Note	Délai	Montant de soumission après correction en TTC (DA)	observation
-Réalisation d'une cantine scolaire type 200 repas à l'école primaire bounedjar halima hai nabar abdelkader	177380500324186	CHAOUCH Lakhdar	33	03 Mois	10 995 837,76	moins disant
-Réalisation de 04 classes en extension à l'école primaire bounedjar halima hai nabar abdelkader	187380600094161	TAILEB Abdelkader	39	05 Mois	12 960 874,29	moins disant

Les soumissionnaires ayant participé à cet avis sont invités à ce rapprocher de la commune de Tissemsilt bureau des marches Pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financières durant les 03 jours prendre à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire des marchés. Et conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15-247 du 02 Dhou el Hidja 1436 correspond au 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les recours éventuels à l'encontre de la présente décision peuvent être introduits auprès de monsieur le président de la commission des marchés de la commune de Tissemsilt durant 10 jours à compter de la parution du présent avis sur les quotidiens nationaux.

L'EXPRESS DU 28/05/2023

ANEP : N° 2316013126

LE FRONT POLISARIO PUISE SA FORCE DE LA LUTTE DE SON PEUPLE

CHAHID EL-HAFED (Camps de réfugiés sahraouis) - Le ministre des Affaires étrangères de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Mohamed Sidati, a affirmé dimanche que le Front Polisario "est un mouvement de libération qui puise sa force de la résistance et la lutte continue du peuple sahraoui depuis 50 ans".

Dans une allocution lors des travaux de la Conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui, M. Sidati a indiqué que ce peuple mène en cette circonstance une guerre féroce contre l'occupant pour le recouvrement de la liberté et de l'indépendance.

Il a, en outre, souligné que ceux qui soutiennent le peuple sahraoui jouent un rôle important en mettant en lumière la cause sahraouie et en faisant entendre la voix et les souffrances du peuple sahraoui qui célèbre, aujourd'hui, 50 ans de lutte pour affirmer son existence et recouvrer sa souveraineté sur l'ensemble du territoire de la RASD.

Le chef de la diplomatie sahraouie a, également, salué la participation des délégations solidaires avec le peuple sahraoui à la célébration du 50e anniversaire de la création du Front Polisario et du déclenchement de la lutte armée sahraouie, ce qui traduit, selon lui, l'amitié profonde envers le peuple sahraoui et sa cause juste. Les travaux de la Conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui ont connu une large participation d'étrangers solidaires avec la lutte du peuple sahraoui. La Conférence internationale vise à établir des groupes parlementaires de solidarité avec le peuple sahraoui, une démarche qui renforcera la diplomatie parlementaire dans toutes ses dimensions

Par SpsRasd

Fragilisé par la guerre en Ukraine, le G7 menace la Chine sans la nommer

Le président du Conseil européen Charles Michel, la première ministre italienne Giorgia Meloni, le premier ministre canadien Justin Trudeau, le président français Emmanuel Macron, le premier ministre japonais Fumio Kishida, le président américain Joe Biden, le chancelier allemand Olaf Scholz, le premier ministre britannique Rishi Sunak et la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, dans le cadre du sommet des dirigeants du G7, à Hiroshima, le 20 mai 2023.



La Chine a exprimé samedi son «vif mécontentement» après la publication par le G7 d'un communiqué lui adressant plusieurs reproches sur la mer de Chine méridionale, les droits de l'homme ou encore de supposées ingérences.

Les dirigeants des pays du G7, réunis en sommet à Hiroshima, au Japon, ont prévenu ce samedi 20 mai que toute tentative de «coercition économique» aurait «des conséquences», visant sans la nommer les pratiques de la Chine. «Nous travaillerons ensemble pour veiller à ce que les tentatives d'utiliser les dépendances économiques comme une arme» soient «vouées à l'échec», ont déclaré les chefs d'Etat et de gouvernement du groupe des sept démocraties les plus industrialisées dans un communiqué. La Chine a répondu ce samedi, en exprimant son «vif mécontentement» après la publication par le G7 d'un communiqué lui adressant plusieurs

reproches sur la mer de Chine méridionale, les droits de l'homme ou encore ses supposées ingérences. «Le G7 s'obstine à manipuler les questions liées à la Chine, à discrediter et attaquer la Chine» a déploré un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, qui a exprimé la «ferme opposition» de Pékin.

Les dirigeants du G7 veulent éviter que les exportations technologiques vers la Chine ne portent atteinte à leur sécurité nationale, a déclaré un peu plus tôt un haut fonctionnaire américain. Ces mesures devraient se focaliser sur la mise en place de chaînes d'approvisionnement plus résilientes pour les pays du G7, qui dépendent lourdement de la Chine dans certains secteurs, a déclaré à la presse le conseiller à la sécurité nationale des États-Unis Jake Sullivan.

L'accord contiendra également des mesures «visant à protéger les technolo-

gies sensibles, telles que le contrôle des exportations et des dispositions relatives aux investissements à l'étranger», a-t-il ajouté. Washington a mené ces derniers mois une intense campagne visant à restreindre l'accès de la Chine aux outils avancés de fabrication de semi-conducteurs, en invoquant des préoccupations de sécurité nationale et en poussant le Japon et les Pays-Bas à prendre des mesures similaires.

«RELATIONS STABLES»

Jake Sullivan a ajouté que les divergences passées entre les États-Unis et les pays de l'Union européenne sur la position à adopter face à la Chine s'étaient largement estompées, et que la stratégie commune mettrait l'accent sur la nécessité de se protéger tout en évitant une confrontation directe avec Pékin. «Les dirigeants du G7 feront également aujourd'hui (samedi, NDLR) une déclaration sur notre approche commune, notre approche alignée» vis-à-vis de la Chine, ne contenant rien d'«hostile» ou de «gratuit», mais plutôt un appel à des «relations stables avec la Chine et à travailler ensemble sur des questions d'intérêt mutuel», selon M. Sullivan. Ce texte va aussi préciser les «préoccupations» du G7 envers Pékin, «mais celles-ci sont bien connues de la Chine», a-t-il encore déclaré, jugeant que la diplomatie «intensive» menée depuis l'entrée en fonction du président américain Joe Biden en janvier 2021 avait abouti à un «alignement» du G7 sur cette question. «Il s'agit d'une politique multidimensionnelle et complexe pour une relation complexe avec un pays vraiment important», a-t-il souligné.

Un responsable de l'Union européenne a également estimé que le G7 était «prêt à coopérer» et à évaluer les risques sur les questions stratégiques liées à la Chine. Une source diplomatique française a jugé de son côté que la cohésion sur la Chine au sein du G7 avait «vraiment progressé»: «Nous ne sommes pas dans une situation où, d'un côté, les États-Unis poussent à une politique ultra-agressive vis-à-vis de la Chine, et de l'autre, nous essayons de contrer cela», a assuré cette source à l'AFP.

Par Le Figaro

Au Mali, les Casques bleus sur le départ ?

Par Jeune Afrique

Dix ans après sa création, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali est à la croisée des chemins. Ses relations avec la junte au pouvoir sont au plus bas et ses possibilités d'accès au terrain sont désormais très limitées. Les Casques bleus au Mali donnent en fait le sentiment d'une profonde inutilité. Leurs règles d'engagement sont moins musclées qu'en RDC et ils ont subi d'énormes pertes au cours des dix dernières années. De plus, ils se sont montrés incapables d'endiguer la menace jihadiste et de mettre un terme aux massacres commis par les troupes de Bamako et leurs supplétifs miliciens.

Pour les habitants des zones de conflits, enfin, leur mandat est d'autant plus incompréhensible que, désormais, la Mission multidimension-

nelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) ne peut guère plus prétendre stabiliser et soutenir le redéploiement d'un État qui s'en prend à sa propre population.

RAPPORT EXPLOSIIF

La récente publication d'un rapport accablant sur le massacre de Moura est tout à fait significative en la matière. Les enquêteurs onusiens y montrent clairement que l'armée malienne et ses alliés russes du groupe Wagner ont exécuté des centaines de civils dans la région de Mopti en mars 2022. Le contenu du rapport est d'ailleurs si explosif que l'ONU a longtemps retardé sa publication pour essayer, en vain, de ménager ses relations avec Bamako.

Pour autant, il y a peu de chances que les conclusions de l'enquête de la Minusma

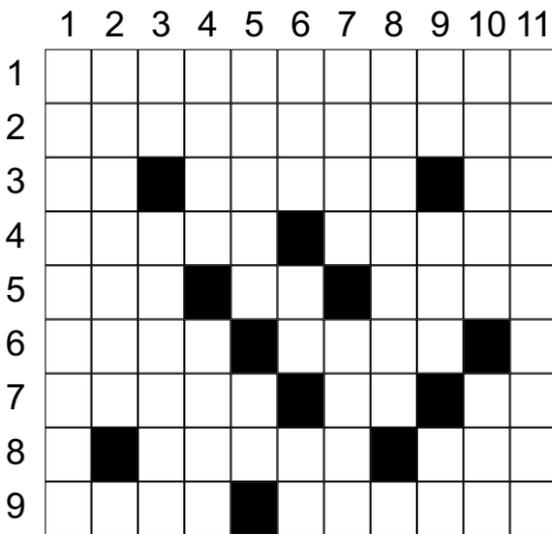
amènent la junte malienne à respecter les droits humains. Il n'est pas non plus évident que le massacre de Moura entraîne une saisine de la Cour pénale internationale en vue de traîner en justice les militaires au pouvoir à Bamako. De plus en plus de voix remettent donc en cause la poursuite d'une opération de paix qui ne permet ni de stabiliser la zone ni de protéger les civils.

La junte d'Assimi Goïta, elle, ne va vraisemblablement pas demander le retrait des Casques bleus. Elle ne semble pas prête à endosser une telle responsabilité car elle aurait trop à y perdre sur le plan diplomatique. D'un point de vue logistique, qui plus est, les soldats maliens dépendent encore très largement des infrastructures de la Minusma pour se déployer dans le nord et le centre du pays. En sécurisant les villes,

par ailleurs, les Casques bleus ont sans doute évité au Mali de connaître le scénario catastrophe du nord du Burkina Faso, où la localité de Djibo est encerclée par les jihadistes.

En outre, un retrait de la Minusma serait source de mécontentement social. Dans les régions où ils sont déployés, les Casques bleus fournissent en effet de nombreux emplois et sécurisent l'acheminement de l'aide humanitaire. Leur départ pourrait donc retourner la population contre le gouvernement en aggravant une situation économique déjà tendue. Enfin, la Minusma permet à la junte d'Assimi Goïta de masquer ses faiblesses. Elle joue un rôle de fusible, canalise les frustrations de la population et sert de bouc émissaire, en particulier depuis que l'armée française a quitté le Mali.

MOTS CROISÉS



Horizontalement

- 1- Il s'intéresse à tout ce qui est palpitant.
- 2- Pliant.
- 3- Part - Se fait à toutes pompes - Du 3^e groupe.
- 4- ANP - Tape sur la panse.
- 5- Noue - Nid de mouches - Tout à fait.
- 6- Veste prussienne - Accorde une faveur.
- 7- S'occuper d'un surin - En bourgogne - Bien à moi.
- 8- Diapré - Cap tunisien.
- 9- Tournée - Combat d'escrimeurs.

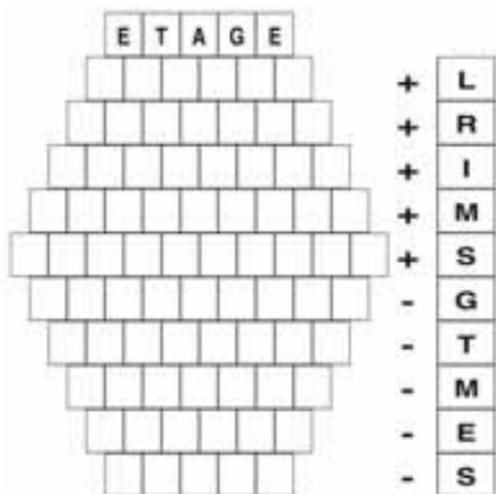
Verticalement

- 1- Ils portent des bombes.
- 2- Aoûtat.
- 3- Option de liffier - Ne pas dire la vérité.
- 4- Donne un coup de fouet - Fait passer le courant.
- 5- Chatons dans les arbres - Montré un râtelier.
- 6- Complètement déplacé - On la reconnaît à son numéro - Section ancienne.
- 7- Etincelle - Toutes blanches.
- 8- Pas rapide.
- 9- C'est symbolique - Infirme - Beaux-Arts.
- 10- Harmonie - Pour le greffier.
- 11- Essuyant les plâtres.

4FOISQUATRE

Retrouvez sans vous aider du dictionnaire, la bonne orthographe des mots suivants par quatre propositions que nous vous soumettons en barrant les trois mots qui sont faux.

Vidéo-cassette Vidécassette Vidéocassette Vidéaucassette	Typographe Typpographe Typographe Typograffe
Mignar Minward Mignard Mygnard	Panonceau Pannonceau Panoncau Pananceau



MOTS FLÉCHÉS NEUFSURDOUZE

PRODIGIEUSES JEUNES GALLINACÉ	APPARTEMENTS BÉBÉS	PARADIS ALUMINIUM	JAMBES ÉPOQUES FORMIDABLES	UNION DE L'EUROPE
JEU MAUDIT SANS IT	NOIR SUR BLANC M'OBSTINAI (M')	SANS EAU MIS EN TERRE	SUD-OUEST QUEUE DE CERISE	EST COMPOSÉ
HURLE ENFANTS ESPIÈGLES	OISEAUX COUREURS ENTOURÉE D'EAU	HAUT DE GAMME DÉBIT DE BOISSONS	DÉTÉRIORANT	
SUITES DE NOMS A MOI	INFÉRIEUR LA SIENNE	TÉLÉVISION FRANCO- ALLEMANDE		
COURANT ECARTA				
ENSABLANT ARTICLE «ACCRO- CHEUR»				

Le dernier MOT

Les lettres non utilisées serviront à former le mot dont la définition est ci-dessous

En 7 lettres :
Super chaud !

E U Q I N E U Q I P T R O I T A P E
S B C R E V E S R C A S E P E F M D
E P A B R I O O H V R R G L L U A
T E M T R L F I M A G E C O A A R Y
E D P E E I J R P L F S G C H N I O
N N O I T A R E D E F N O C C E R N
D O L E R U U E R U R E S S E R D F
U B Z D A R A E S R E P A R A S O L
S E I A P P G E R R M E L F E R T E
N N S E G A M I B E U D G G E E N U
R O I S Y A P A T L H E A N R G E R
E S U O L E P O H O L T G A I E T E
C I V D F L I S E C N A C A V L N E
O A I A A L S H E A P D B J N J O H
L M S N E E C R V M L D E E O E C C
T T T S R A I A A P A P O U S S E R
E E S E C O N C O N G E E X S A G A
S I A R F S E M U G E L U O R E B M

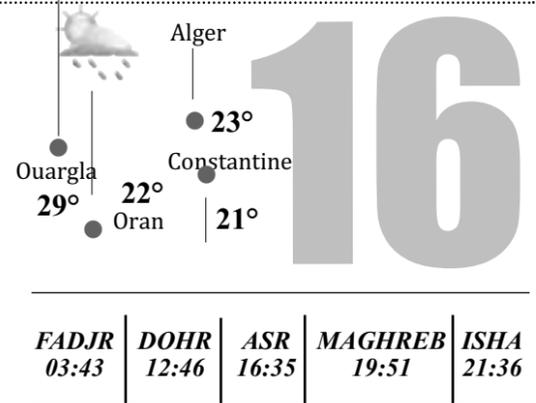
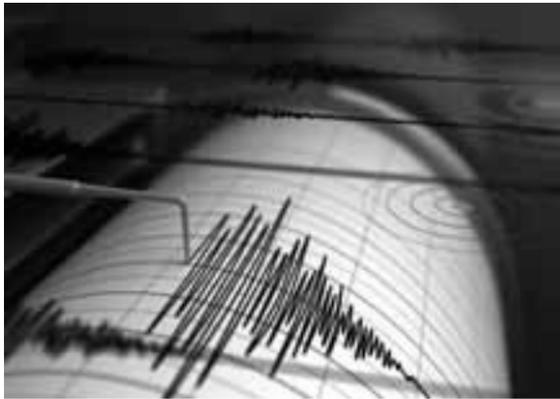
- | | | | | |
|-----------|---------------|---------|-------------|-------------|
| ABRI | CHAUD | FLEUR | MAISON | PLAGE |
| AÈRES | CONFEDERATION | FOINS | MARCHE | PLANTES |
| AVANTAGE | CONGE | FOIRE | MURIR | POUSSER |
| BEIGNE | CONTINENT | FRAIS | NAGER | PREFERE |
| BASE-BALL | GREVE | GAÏETE | NAGEURS | PROFITEZ-EN |
| BATEAU | DANSER | GAZON | NOCES | RECOLTE |
| BEAU | DEHORS | GOLF | NOYADE | ROULE |
| BONDE | DEPENSER | HUMER | PARASOL | SOÏREE |
| CAHCHE | DRESSER | IMAGE | PARC | SOLEIL |
| CALME | ENJOUE | IMAGES | PARTERRE | TEMPS |
| CAMP | ETENDUS | JARDIN | PATIO | TONDEUSE |
| CAMPAGNE | ÉTOILES | JEUX | PAYS | TREFLE |
| CHALET | FASTE | LEGER | PELOUSE | VACANCES |
| CHALEUR | FLANER | LEGUEES | PIQUE-NIQUE | VAPEUR |
| CHAMP | | LINGE | PISCINE | VOYAGER |

LA TERRE A TREMBLÉ À BÉJAÏA

Une secousse tellurique a été enregistrée hier au niveau de la wilaya de Béjaïa, a fait savoir le Centre de Recherche en Astronomie, Astrophysique et Géophysique. Dans un communiqué rendu public, le CRAAG a indiqué que la secousse tellurique de magnitude 3 degrés sur l'échelle ouverte de Rich-

ter, a été ressentie à 10h58'. Le CRAAG a localisé l'épicentre de cette secousse à 15 km au nord-ouest de la commune d'El-Kseur.

Jeudi dernier, une secousse de magnitude 3 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée, à 15 km au nord d'Ain Ouelmane (Sétif).



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 28 MAI 2023 // N°566 // PRIX 20 DA

LUTTE CONTRE LA DROGUE EN MILIEU SCOLAIRE

La sensibilisation et la prévention, deux outils bien utiles

Said Sadou, inspecteur central de l'Education nationale, a expliqué, dans une déclaration à l'APS, que la tutelle veillait à mettre en œuvre le programme de sensibilisation mis en place, avec l'implication des parents d'élèves et des services de sécurité, de la Protection civile et de la Santé, dans l'objectif de mettre en avant les efforts déployés pour prévenir ce fléau.

Le ministère de l'Education nationale a mis en place, dans le cadre de la campagne nationale de lutte contre les drogues et les psychotropes, une commission placée sous la supervision du ministre de l'Education nationale, Abdelhakim



Belaabed, et chargée d'élaborer un programme riche que les directions de l'Education (DE) œuvreront à mettre en œuvre, en vue de sensibiliser les élèves des trois paliers à la gravité de ce fléau. Dans ce contexte, Said Sadou, inspecteur central de l'Education nationale, a expliqué, dans une déclaration à l'APS, que la tutelle veillait à mettre en œuvre le programme de sensibilisation mis en place, avec l'implication des parents d'élèves et des services de sécurité, de la Protection civile et de la Santé, dans l'objectif de mettre en avant les efforts déployés pour prévenir ce fléau. Au niveau des DE, a-t-il expliqué, des affiches et dépliants sur les dangers des drogues ont été dis-

tribués, en vue d'être utilisés dans les établissements scolaires lors des compositions et des examens de fin d'année prévus du 5 au 7 juin pour le Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du 11 au 15 juin pour le Baccalauréat. La Semaine scolaire sera également mise à profit dans cette démarche, a indiqué le responsable, rappelant que cette semaine est consacrée, de base, à la vente des manuels scolaires et à la remise des relevés de notes du troisième trimestre. Une campagne de sensibilisation sera organisée durant cette période afin de montrer les effets ô combien néfastes des drogues sur l'individu et la société. Les Journées nationales et internationales, à l'instar de la

Journée de l'enfance ou encore la Journée mondiale sans tabac, constitueront des occasions pour sensibiliser les élèves, en organisant, par là même, des concours, des expositions et des manifestations intellectuelles, sportives et culturelles. Le ministère s'emploie, à travers les DE et tout au long de l'année, à associer les unités de dépistage et de suivi, afin de garantir la santé et l'intégrité physique et psychologique des élèves, a souligné M. Sadou, indiquant que le programme tracé prévoit des sorties médiatiques à l'échelle nationale et locale. Un événement sportif national est également prévu d'ici la fin mai en cours dans la capitale, lequel verra la participation de quelque 400 élèves de toutes les wilayas, a annoncé l'inspecteur central. Dans un autre contexte, il a mis en avant l'aspect pédagogique prévu dans le volet sensibilisation, lequel se manifestera par la consécration des valeurs morales chez les élèves, notamment du cycle primaire, puis l'éducation sanitaire pour les apprenants du CEM, et enfin la formation des élèves du secondaire sur la manière de préserver les capacités mentales.

R.N.

UN PROJET DE LOI SERA ÉLABORÉ À CET EFFET

Cheptel : l'abattage des vaches et des brebis sera interdit

L'Algérie va interdire l'abattage des femelles reproductrices pour préserver son cheptel de la disparition. Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhafid Henni, a évoqué cela hier, annonçant une importante mesure : Henni a en effet indiqué qu'un projet de loi interdisant l'abattage des femelles reproductrices était en cours de préparation au niveau de son département. « Nous présentons dans les plus brefs délais un projet de loi criminalisant l'abattage des femelles du cheptel comme les brebis et les vaches », a déclaré le ministre Henni lors d'une rencontre avec les cadres de son département des 58

wilayas du pays. Le ministre de l'Agriculture a fait état des rapports parvenant à son département sur l'ampleur prise par l'abattage des femelles du cheptel algérien. « Il y a des gens qui parlent de l'abattage des brebis, des vaches », a-t-il déploré en ajoutant : Égorger des vaches ou des brebis va « devenir un acte criminel » en Algérie. À un mois de la fête de l'Aid-el-Adha qui sera célébrée fin juin en Algérie, le ministre de l'Agriculture a annoncé la mobilisation des vétérinaires pour préparer le dispositif de sécurité sanitaire afin de protéger la santé des citoyens et la ressource animale du pays. L'occasion pour le

ministre de tirer la sonnette d'alarme. « Notre cheptel est menacé de disparition à cause de l'abattage des femelles productives », a-t-il alerté. En Algérie, la loi 88-08 du 27 janvier 1988 relative aux activités de la médecine vétérinaire et à la protection de la santé animale interdit l'abattage à des fins de boucherie des animaux reproducteurs, femelles et géniteurs. Et les dispositions sont claires : « En cas d'infraction, les animaux abattus ainsi que toutes leurs parties seront saisis. En cas de récidive, les contrevenants sont passibles d'une amende évaluée au triple de la valeur de la saisie ».

Y.B.

R.N.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE
9 DÉCÈS ET 260 BLESSÉS CES DERNIÈRES 48 HEURES

Neuf personnes ont trouvé la mort et 260 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant les dernières 48 heures, selon un bilan publié hier par la Protection civile. Durant la même période, les éléments de la Protection civile de la wilaya de Souk-Ahras sont intervenus dans la commune de Sedrata pour l'évacuation des corps de 2 personnes décédées asphyxiées et pour porter secours à une autre personne incommodée par l'inhalation du gaz toxique d'un puits suite à des travaux de nettoyage. Les unités de la Protection civile sont intervenues également pour prodiguer des soins d'urgence à 9 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des différents dispositifs de chauffage à travers les wilayas de Constantine et Bordj Bou Arréridj. Par ailleurs, 210 personnes cernées par les eaux pluviales ont été sauvées du danger par les services de la Protection civile qui ont été mobilisés suite aux dernières intempéries à travers les wilayas d'Alger, Tébessa, Tipaza, Laghouat, Oum El-Bouaghi, Blida, Khenchela et Souk-Ahras. Les unités de la Protection civile sont intervenues également à travers ces wilayas pour le pompage des eaux pluviales infiltrées à l'intérieur des habitations et au niveau de plusieurs quartiers et édifices publics et privés, ainsi que pour l'évacuation des eaux au niveau des axes routiers. A Blida, 3 élèves ont été légèrement blessés suite à l'effondrement d'un mur dans une école à la commune de Mouzaïa, ajoute le même bilan.